

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : Rare

Statut français : Rare

Liste rouge France : Vulnérable

Liste rouge LR : Indéterminé (données insuffisantes)

Description de l'espèce

L'Aigle botté est un rapace de taille moyenne et le plus petit représentant de la famille des aigles. Il présente 2 formes de plumage, claire et sombre (une morpho intermédiaire « rousse », très rare, est connue depuis peu de temps). En vol, l'espèce est identifiable aux zones claires typiques du dessus des ailes et du croupion. Les individus de phase claire –majoritaires- sont aisément identifiables au contraste blanc-noir du dessous des ailes.



© R. Riols

Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été



Nicheur possible

Écologie

- Habitat : moyennes montagnes présentant de vastes étendues boisées entrecoupées de zones ouvertes. L'espèce peut ainsi être présente dans divers types de milieux.
- Alimentation : régime alimentaire composé d'oiseaux, de mammifères de taille petite à moyenne et de reptiles.
- Reproduction : l'Aigle botté niche dans un arbre, dans un vallon peu accessible, souvent à mi-pente et à l'abri des vents dominants. La ponte a lieu fin avril et l'envol du ou des 2 jeunes se fait tardivement, de fin juillet à mi août. [mars-août]
- Migration : migrateur, l'Aigle botté arrive sous nos latitudes au courant du mois de mars ou au début avril. Son départ vers ses quartiers d'hivernage a lieu en septembre.

Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	2 900	6 000	-
Effectif français	380	650	11-13 %
Effectif régional ⁽¹⁾	45	64	10-12 %
Effectif départemental ⁽²⁾	50	70	-

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

⁽²⁾ LPO Aude, 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle botté est un rapace assez rare et localisé. Il niche principalement dans le quart sud-ouest de la France en piémont des Pyrénées et du Massif Central.

Une nette augmentation des effectifs semble avoir eu lieu sur l'ensemble de son aire de répartition ouest-européenne (Espagne et France) depuis une vingtaine d'années. Cette augmentation est à mettre en relation avec la protection légale de l'espèce et l'augmentation significative des surfaces boisées en Europe de l'Ouest.

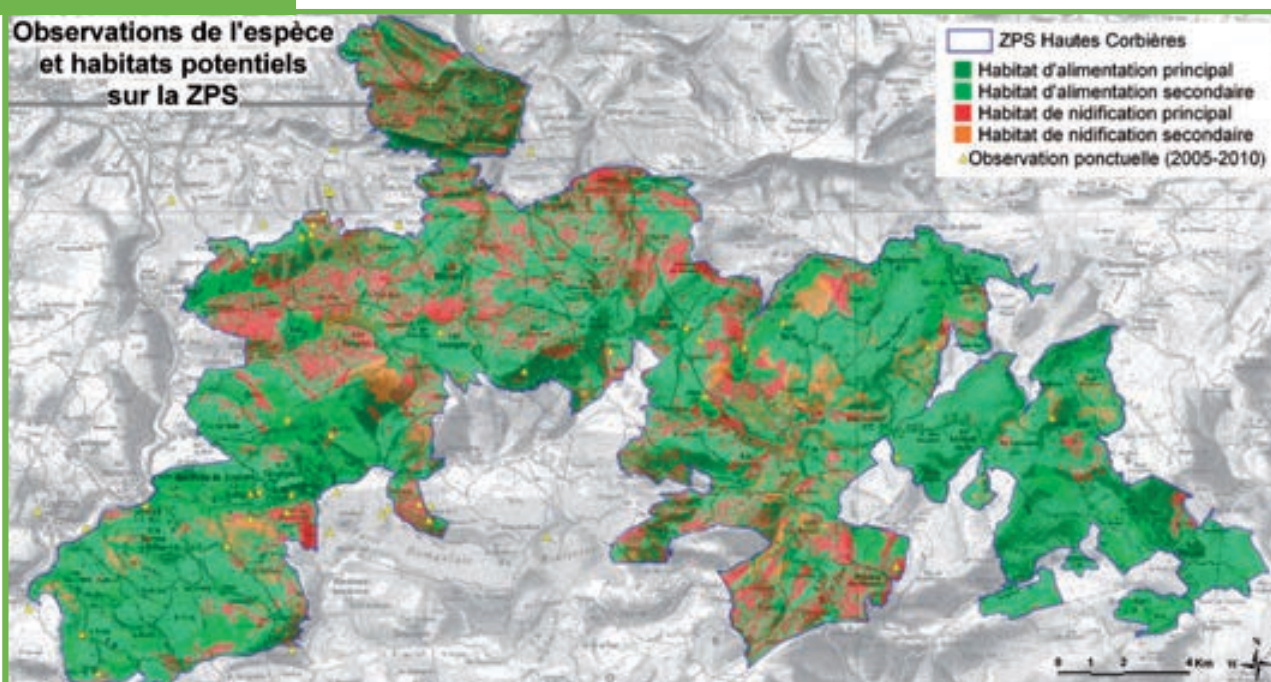


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	4	8
Couples nichant hors ZPS mais l'utilisant comme territoire de chasse	1	1
Total	5	9

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Versants boisés (feuillus principalement mais également pinèdes) et milieux ouverts (landes, pelouses, prés pâturés).



L'Aigle botté est relativement bien représenté sur la ZPS « Hautes Corbières » à l'exception des secteurs les plus méditerranéens à l'est de la ZPS où les boisements propices à la nidification sont beaucoup plus rares. Si les chênaies vertes et les jeunes peuplements de résineux peuvent être mis à profit comme terrains de chasse, ils ne peuvent par contre accueillir des nidifications. Sur les secteurs favorables, la densité reste assez moyenne, avec 3 à 4 couples / 100km carrés.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Dans l'état actuel, les milieux propices à l'espèce ont un état de conservation jugé bon.

Sans être abondante, l'espèce se répartit sur l'ensemble du site et occupe l'essentiel des milieux favorables. Plusieurs secteurs marginaux sont potentiellement en capacité d'accueillir 1 à 3 couples supplémentaires.

L'état de conservation de l'Aigle botté sur la ZPS « Haute Corbières » peut être qualifié de « favorable ».

MENACES

- Dérangements humains aux alentours du site de reproduction.
- Électrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension.
- Perte de territoires de chasse par urbanisation et aménagements divers (dont éolien).

RESPONSABILITÉ

L'Aigle botté n'étant pas une espèce de haute montagne, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières », avec 11% de la population départementale, est forte : **Note =7/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter la gestion sylvicole de mi-avril à août autour des sites de nidification identifiés.
- Neutraliser les pylônes électriques moyenne tension potentiellement dangereux.
- Identifier et protéger les élevages de volailles à risques.

- Préciser le nombre de territoires occupés.
- Localiser précisément les sites de nidification : recherche durant le nourrissage des jeunes au nid, (juillet, août). Suivi du succès de reproduction.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- FEIJOO J., GAUTIER C. & CAMBRONY M., 2000 – La nidification de l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) en Cerdagne française. *Meridionalis*, 2 : 48-51.
- FOMBONNAT J., 2004 – « Aigle botté » : 100-103 in THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLE V. - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux & Niestlé, Paris. 178 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- POLETTE P., 2004 – L'Aigle botté nicheur dans l'Aude. *Meridionalis*, 6 : 31-38.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélanie*, 11 : 2-19.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : Rare

Statut français : Rare

Liste rouge France : Vulnérable

Liste rouge LR : Vulnérable

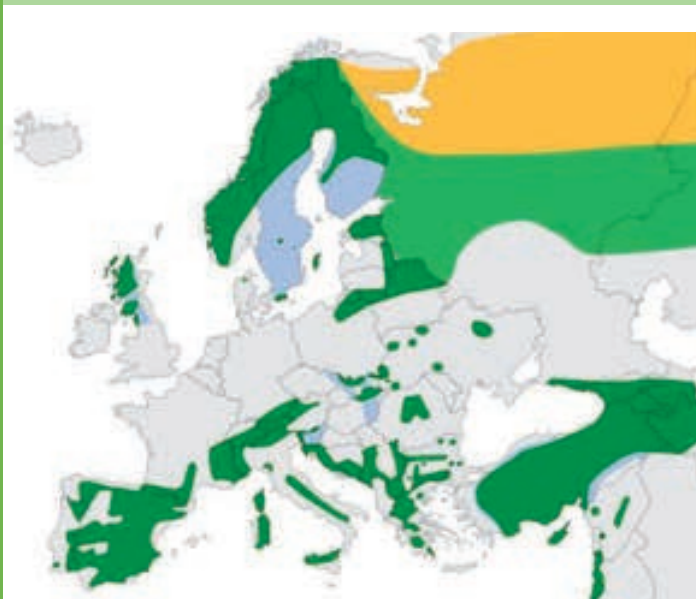
Description de l'espèce

L'Aigle royal est un grand planeur à l'envergure impressionnante (200-220 cm). Les adultes sont uniformément marron foncé avec le dossier de l'aile roussâtre et des reflets dorés sur la nuque. Les juvéniles sont reconnaissables aux taches blanches sous et sur les ailes et à leur queue noire et blanche. Ces parties claires s'assombrissent progressivement chez les immatures qui acquièrent leur plumage adulte vers leur sixième année.



© M. Bourgeois

Répartition en Europe



■ Sédentaire

■ Hivernant

■ Nicheur visiteur d'été

■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : massifs montagneux présentant de vastes étendues ouvertes, constituant son territoire de chasse, et de falaises ou escarpements rocheux pour son site de nidification. Classiquement, les sites de nidification sont situés plus bas en altitude que les zones de chasse.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé de mammifères de taille moyenne mais aussi d'oiseaux, voire de reptiles. Il peut être charognard en hiver.
- Reproduction : l'Aigle royal niche habituellement en falaise, dans des secteurs tranquilles et peu accessibles. Il peut également, à l'occasion, nicher dans un arbre. La ponte a lieu en mars et l'envol du jeune (rarement deux) a lieu en juillet. Le jeune dépend encore de ses parents pendant les quelques mois qui suivent l'envol. [février-juillet]
- Migration : Les adultes sont strictement sédentaires. Les jeunes sont erratiques.

Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	4 300	4 800	-
Effectif français	390	450	9,4-9,6%
Effectif régional ⁽¹⁾	45	53	11-13%
Effectif départemental ⁽²⁾	12	14	26,5-27%

* Russie et Turquie non comprises.

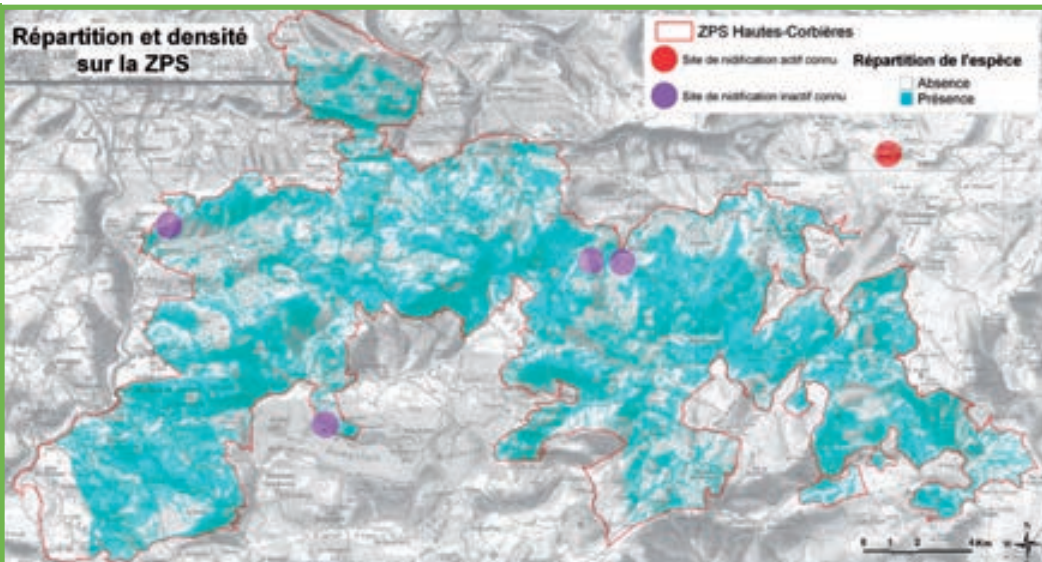
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

⁽²⁾ LPO Aude, 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle royal est un rapace localisé aux massifs de haute montagne (Alpes et Pyrénées) et à certaines zones moins élevées (Corbières, Cévennes, Jura).

Une augmentation des effectifs en Languedoc-Roussillon a été constatée à la fin des années 1990 avec l'installation de nouveaux couples sur des territoires de basse altitude (Corbières) mais parallèlement perte de plusieurs territoires (Corbières occidentales et Pyrénées). Depuis cette date, les effectifs semblent stables.



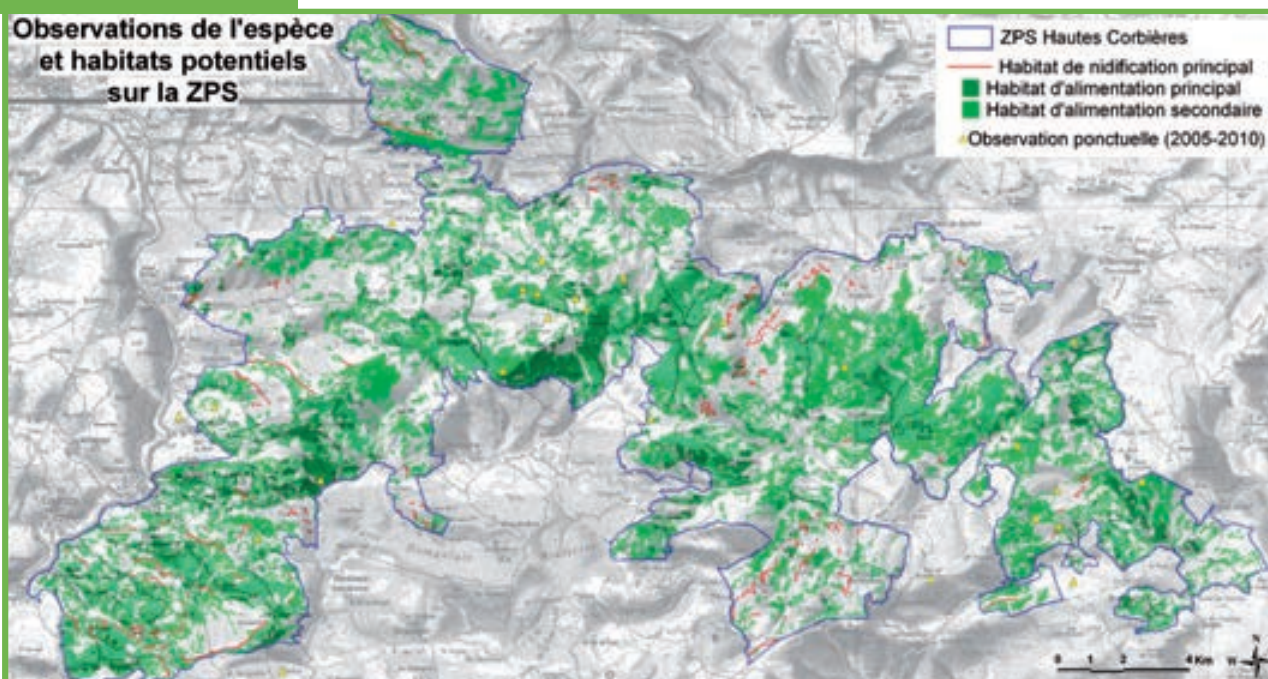
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	0	2
Couples nichant hors ZPS mais l'utilisant comme territoire de chasse	3	3
Total	3	5

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Territoires de chasse : toutes zones ouvertes ou semi ouvertes (garrigues, prairies, landes...), mais aussi forêts.
 Sites de nidification : falaises ou escarpements rocheux peu accessibles.

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



L'Aigle royal est régulièrement observé sur la quasi intégralité de la ZPS « Hautes Corbières », malgré l'absence actuelle de couple nicheur. Dans les années 1980/1990, les 2 couples nicheurs (gorges de l'Orbieu et secteur d'Arques) ont disparu dans des conditions douteuses. Depuis cette date, des tentatives de formation de couples composés pour tout ou partie d'oiseaux immatures sont régulièrement observées. Jusqu'à maintenant, aucune de ces tentatives n'a abouti : cette situation est en grande partie liée à la disparition régulière, rarement expliquée, d'individus au sein des couples. De nombreux éléments et témoignages mettent en évidence ou font état de tirs ou d'empoisonnements qui suffisent à eux seuls à expliquer la situation actuelle de l'espèce sur la ZPS.

ÉVOLUTION

Depuis la perte des 2 couples nicheurs à la fin des années 1980, ce territoire n'a plus connu de reproduction. Les disparitions d'individus sont constatées, pour certaines liées à des pratiques humaines délictueuses, et expliquent en partie l'absence de nidification actuelle.

HABITAT

Bien que la disponibilité en espèces proies soit limitée, la diversité des milieux naturels présents sur le site est jugée bon.

Bien que le site soit fréquenté de façon régulière par 1 couple et de 1 à 3 individus erratiques, l'état de conservation de l'espèce y est jugé mauvais.

Dans le contexte actuel, l'état de conservation de l'Aigle royal sur la ZPS « Hautes Corbières » est qualifié de « moyen à favorable ».

MENACES

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de milieux ouverts.
- Raréfaction des espèces proies.
- Pratiques de pleine nature (escalade, parapente...).

RESPONSABILITÉ

L'Aigle royal étant encore assez fréquent dans les massifs montagneux européens et tout particulièrement dans le sud de l'Europe (Espagne, Pyrénées, Corbières, Massif Central), l'espèce ne semble pas globalement menacée à l'heure actuelle. La responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est forte : **Note = 7/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Prise en compte de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites de nidification.
- Limiter la fermeture des milieux.
- Neutraliser les pylônes électriques moyenne tension
- Sensibiliser des différents acteurs locaux à la présence de l'espèce.
- Améliorer la disponibilité en espèces proies (lapin).

- Suivi annuel de la productivité des couples nicheurs.
- Si le besoin s'en faisait sentir, une surveillance des aires en cas de nidification pourrait être mise en place afin de garantir la bonne reproduction des couples présents.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- CUGNASSE JM., PICAUD F., VUITON C., PAWLOWSKI F., 2004 – Sensibilité à la fréquentation touristique d'un couple d'Aigle royal sur son site de reproduction. *Meridionalis*, 5 : 80-87.
- GOAR J.L., 2003.- *L'Aigle royal dans l'Aude*. 36 pages.
- GOAR J.-L., 2004.- « Aigle royal » : 96-99. In THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.). *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p.
- GILOT F. & ROUSSEAU E., 2004 – Premier cas de nidification arboricole de l'Aigle royal dans les Corbières. *Meridionalis*, 6 : 28-32.
- JONARD A., 1999.- Extension de la population d'aigles royaux dans les Corbières. *L'Oreillard*, 2 : 88-89.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- POMPIDOR JP., 2004 – Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando*, 11 : 2-19.
- RENEUVE Y., 1998 – *Etude prospective des sites potentiels de nidification, forestiers et rupestres, de l'Aigle royal dans le massif du Mont Lozère*. Conservatoire Départemental des Sites Lozériens. Etude réalisée pour le compte du Parc national des Cévennes. 36 p.
- WATSON J., 1999, *The golden eagle*, T & AD Poyser. 150 p.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais n'a pas recouvré le niveau de référence

Statut français : À surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Description de l'espèce

Comme toutes les alouettes, la Lulu présente un plumage cryptique brun, strié sur la poitrine. Le net sourcil blanc faisant le tour de la tête ainsi que la queue courte sont les éléments diagnostiques permettant de l'identifier aisément. Son chant typique lui a donné son nom en français (« lulu »), latin (« lullula ») et en occitan (« coto lieu »). Le vol onduleux est également très caractéristique.



© J-Y. Bartolich - GOR

Répartition en Europe

Écologie

GÉNÉRALITÉS



- Habitat : milieux ouverts et semi-ouverts naturels (estives, prébois) ou agricoles (bocage, vignoble vallonné) jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude.
- Alimentation : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- Reproduction : nid placé à terre sous la végétation. Les 3 à 4 œufs sont couvés 14j et les jeunes quittent le nid au bout d'une dizaine de jours avant même de savoir voler. [avril-juillet]
- Migration : Principalement sédentaire dans le sud de la France. Les oiseaux nichant plus au nord ou en altitude sont migrateurs partiels ou erratiques en hiver.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

Distribution et tendance en France et en LR

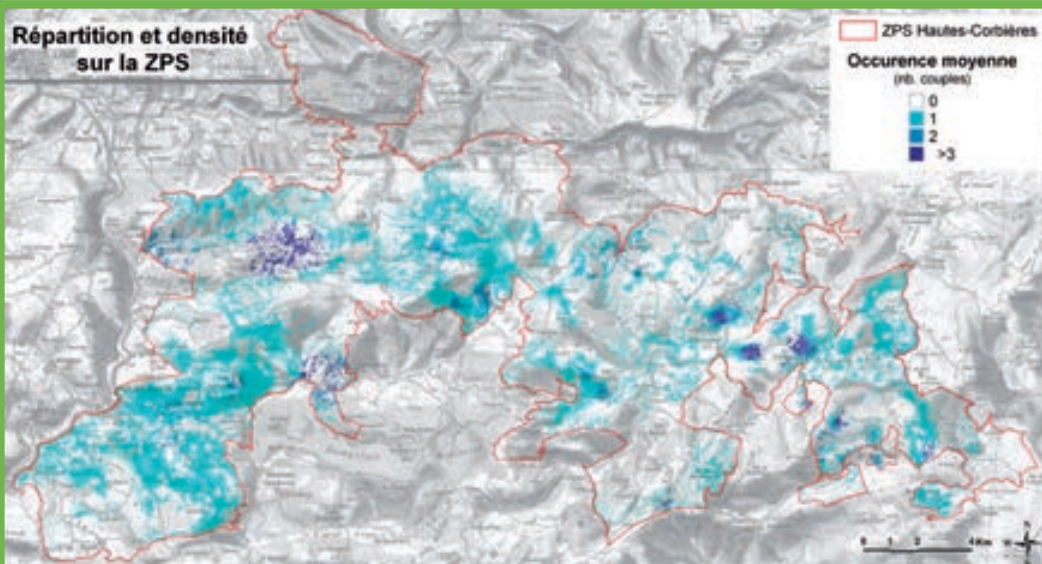
	Min	Max	%
Effectif européen*	960 000	2 800 000	-
Effectif français	50 000	500 000	5-18%
Effectif régional	20 000	50 000	10-40%
Effectif départemental	2 000	10 000	10-20%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

En France, l'espèce est surtout abondante dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et dans le Massif Central.

La population française est soumise à des fluctuations difficiles à interpréter. L'espèce est notée en régression dans certains secteurs, notamment pour les populations septentrionales. Toutefois, les effectifs français et européens semblent en légère augmentation depuis une vingtaine d'années.

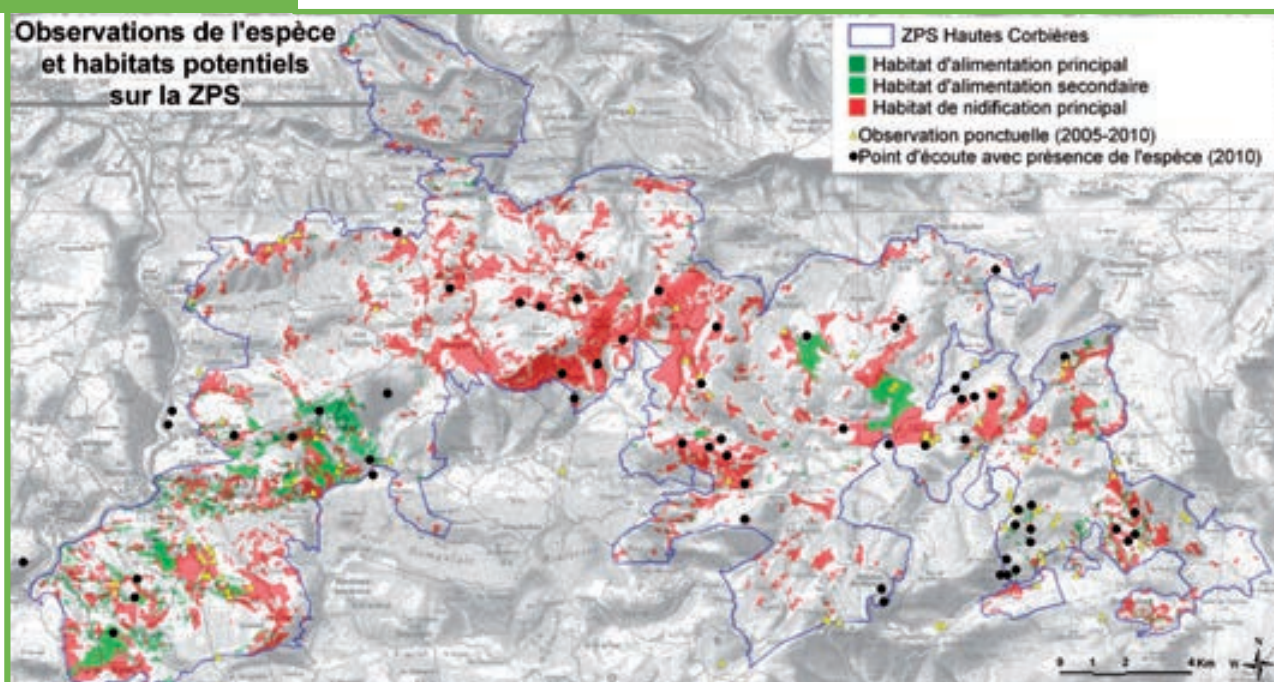


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	150	250

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Garrigues, causses et pâtures exposés au sud, piquetés d'arbres et de buissons, sont les milieux les plus propices à l'espèce. Apprécie les zones pâturées, plus riches en insectes.



Sans être particulièrement abondante, l'Alouette lulu se rencontre au sein de la ZPS sur toutes les zones favorables à l'espèce. Le type de milieu le plus propice est constitué de zones pâturées, à la végétation herbacée relativement rase, parsemées d'arbres et bosquets et généralement bien exposées.

ÉVOLUTION

De façon générale, les populations d'Alouette lulu sur le territoire des Corbières semblent en augmentation depuis une quinzaine d'années (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

Sans être très abondants, les habitats sont jugés bons en raison notamment de la présence de l'activité pastorale qui participe activement au maintien en l'état des habitats favorables.

Étant répartie sur l'ensemble des habitats favorables, son état de conservation est jugé favorable.

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS « Hautes Corbières » est qualifié de « favorable ».

MENACES

- **Menaces avérées** : Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de pelouses.
- **Menaces potentielles** : Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

L'Alouette lulu étant très répandue en France et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS « Haute Corbières » pour cette espèce est faible : **Note = 3/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Favoriser l'entretien et l'ouverture des causses et parcours arborés ayant tendance à être délaissés pour des raisons de rentabilité ou de difficulté d'accès.
- Prendre en compte la répartition de l'Alouette lulu dans les documents de gestion d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce sur la ZPS.

Aucune étude spécifique ne semble nécessaire à l'heure actuelle pour cette espèce encore assez répandue. Par contre, il pourrait être intéressant d'avoir des données sur les succès de reproduction sur des sites témoins.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- AFFRE G. & L., 1981 – Les alouettes du Languedoc Roussillon. Distribution, habitat. *Bulletin de l'AROMP*, 5 : 5-9.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- ESPEJO D., & PETIT-SALUDES A., 2004 – Cotoiu *Lullula arborea*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp. 340-341. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- LABIDOIRE G., 1999 – Alouette lulu *Lullula arborea*. In ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT. *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEO/LPO. pp. 420-421.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Sûr
Statut français : -
Liste rouge France : Préoccupation mineure

Description de l'espèce

La Bondrée apivore ressemble beaucoup à la Buse variable. Elle s'en distingue par ses ailes plus étroites et légèrement plus longues, par sa tête plus petite et sa queue plus longue.

Le mâle présente généralement une tête grise et une poitrine claire. La femelle est plus tachetée dessous. Comme chez la buse, différentes variations de plumages existent chez la bondrée, du blanc/gris au marron/noir.



Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été

Nicheur possible

Écologie

- Habitat : milieux forestiers généralement au-dessous de 1 500m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons). A l'occasion, des micromammifères, des petits passereaux ou des batraciens peuvent également être capturés.
- Reproduction : la Bondrée niche dans les arbres. Les 2 œufs sont pondus en juin et couvés durant un mois. Les jeunes s'envolent au bout de 40 jours, généralement vers la fin juillet ou début août. **[mai-août]**
- Migration : la Bondrée est une migratrice transsaharienne. D'importants groupes d'oiseaux sont ainsi contactés lors de son passage printanier (mai principalement) et automnal (août-septembre).

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	38 000	55 000	-
Effectif français	10 000	15 000	20-30%
Effectif régional	335	920	3-6%
Effectif départemental ⁽²⁾	325	375	-

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

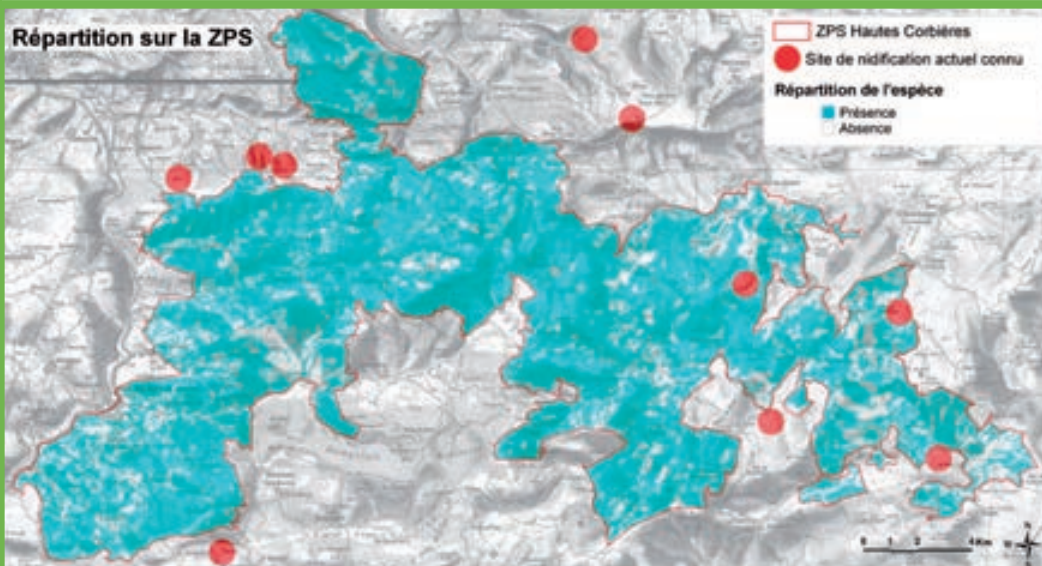
⁽²⁾ LPO Aude, 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Bondrée niche surtout dans la moitié nord de l'Hexagone. Elle est surtout fréquente dans les grands massifs forestiers et tout particulièrement en montagne.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce habite l'arrière-pays. Ses densités ne sont jamais élevées, excepté dans le Massif Central, en Lozère.

Dans l'Aude, la Bondrée niche dans tous les massifs forestiers importants et peut être localement commune. Elle y est néanmoins peu abondante.

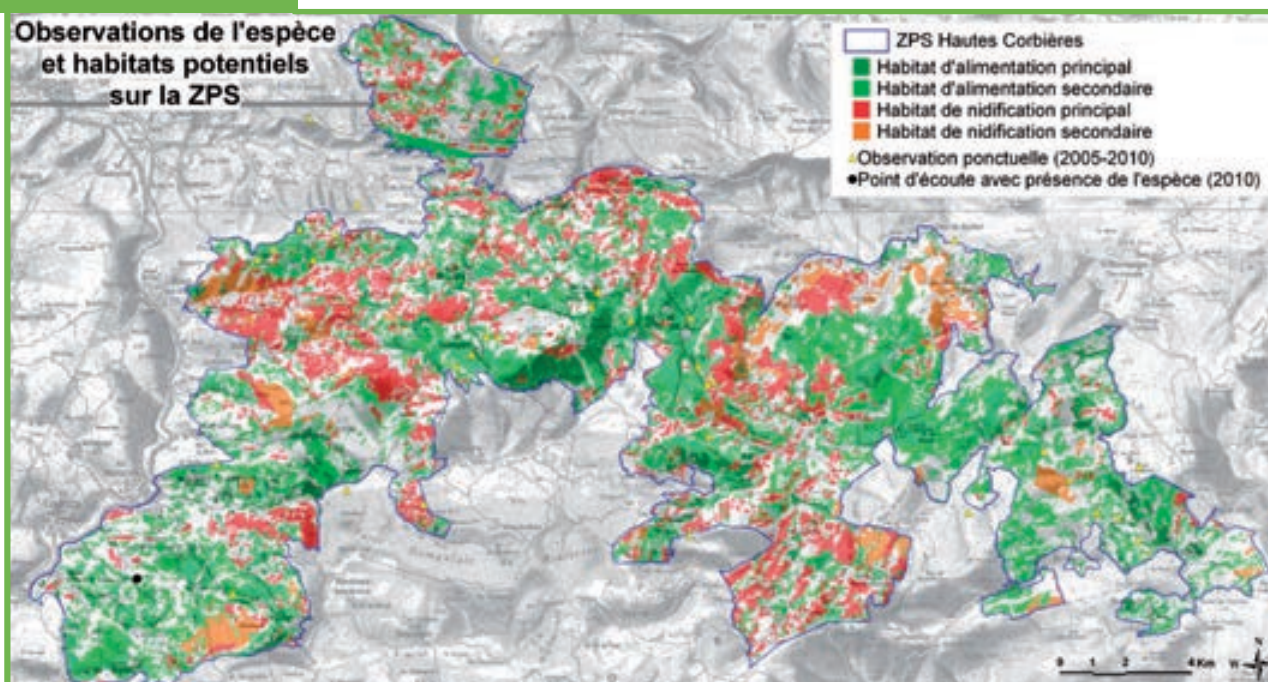


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	10	20

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Garrigues, causses et pâtures exposés au sud, piquetés d'arbres et de buissons, sont les milieux les plus propices à l'espèce. Apprécie les zones pâturées, plus riches en insectes.



Caractéristique de l'avifaune forestière, la Bondrée apivore est un nicheur relativement peu abondant sur la ZPS « Hautes Corbières » mais toutefois présent sur l'ensemble des secteurs favorables. Sa répartition sur la zone est fonction de la présence ou non de chênaies pubescentes, hêtraies et plus rarement de résineux.

L'étendue de certaines forêts et les difficultés de prospection qui en découlent n'ont pas toujours permis de cerner avec exactitude la population nicheuse.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Dans l'état actuel des activités humaines pratiquées sur ses lieux de nidification et de prospection alimentaire, son habitat est jugé bon.

L'ensemble des milieux favorables à l'espèce étant en grande majorité occupé, son état de conservation est jugé favorable.

Au regard de la situation actuelle, l'état de conservation de l'espèce est qualifié de « favorable ».

MENACES

- Dérangements humains aux alentours des nids entre mai et juillet.

RESPONSABILITÉ

La Bondrée apivore étant largement répandue en Europe, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est faible : **Note = 4/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter la gestion sylvicole entre mai et août autour des sites de nidification identifiés.

- Une recherche spécifique, permettant de préciser les effectifs nicheurs, pourrait être menée lors de la période de parade en mai ou de fin d'élevage fin juillet début août.
- Suivi d'un panel de sites de nidification sur l'ensemble de la zone afin de mesurer la dynamique de l'espèce par son succès de reproduction.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- IBORA O., 2004.- « Bondrée apivore » : 28-31. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (Coord.) *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélano*, 11 : 2-19.
- SANTANDREU J. & AYMERICH P., 2004 – *Aligot vesper Pernis apivorus* In Estrada, Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp. 150-151. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe III

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais dont la situation n'a pas recouvré le niveau de référence

Statut national : En déclin

Liste rouge France : Vulnérable

Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

Description de l'espèce

Bruant élané reconnaissable au net cercle oculaire jaune et à ses moustaches jaune clair. Le mâle en plumage nuptial est brun orangé sur les flancs et le ventre, tête, nuque et poitrine sont gris olivâtre. Les plumages des femelles et des jeunes sont plus ternes et plus ou moins rayés sur la poitrine, la nuque et la tête. Les pattes et le bec sont roses. Assez farouche.



© J. Gonin

Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : milieux naturels à faible végétation jusqu'à plus de 2 000m d'altitude et milieux de cultures diversifiées en plaine (vigne, friche, et bosquet).
- Alimentation : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- Reproduction : nid placé à terre sous la végétation et exceptionnellement dans un arbuste. Les 5 œufs sont couvés 12j et les jeunes quittent le nid au bout de 13j. [mai-juillet]
- Migration : grand migrateur, l'Ortolan hiverne au sud du Sahara. Il revient au courant d'avril sur ses territoires de nidification.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	580 000	990 000	-
Effectif français	12 000	23 000	2%
Effectif régional	1 750	3 450	15%
Effectif départemental	300	600	17%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente principalement dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et au sud du Massif Central ainsi qu'en PACA. Les effectifs sont en fort et constant déclin en France.

En LR, les effectifs présents représentent plus du quart de la population française mais le déclin constaté à l'échelle nationale y est également constaté.



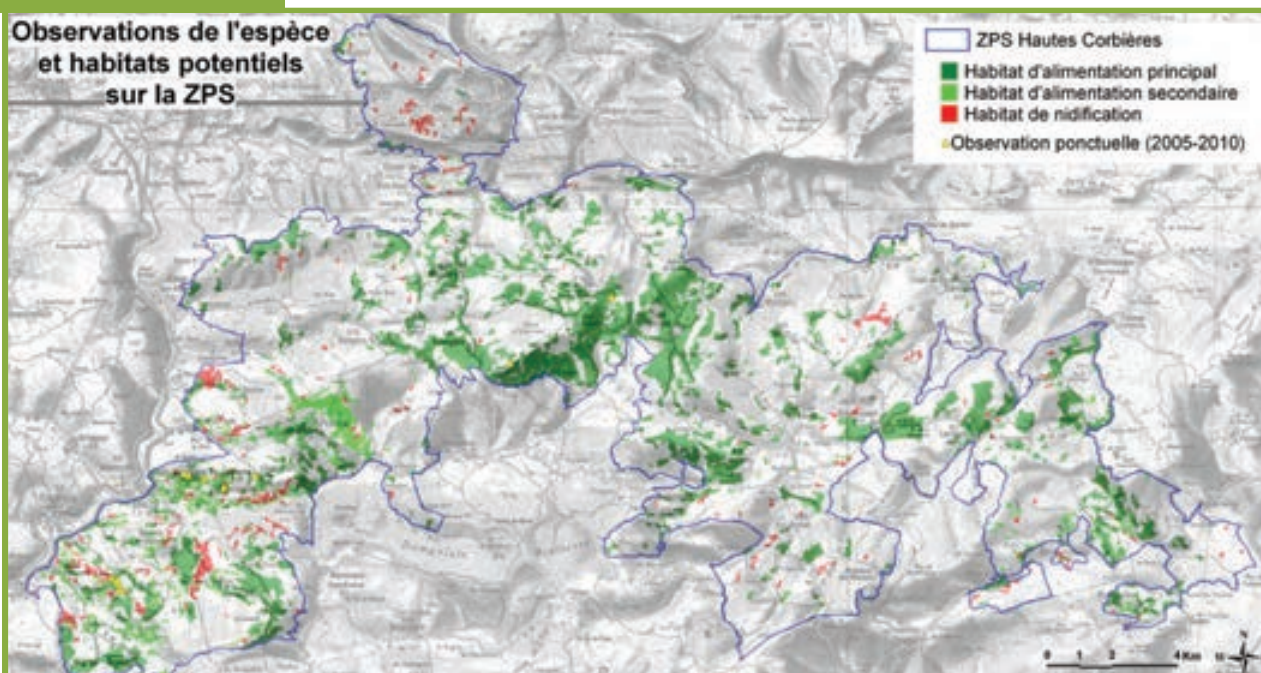
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	5	10

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Landes basses, pelouses et garrigues, les secteurs occupés sont souvent peu pentus et bien exposés.

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



Les effectifs de cette espèce connaissent des fluctuations importantes suivant les années. L'essentiel de la population se concentre sur les secteurs les plus favorables dont certains accueillent plusieurs couples dans des espaces restreints. Les causses et les garrigues bien exposés ont sa préférence, cependant sur la ZPS tous les espaces propices à l'espèce sont loin d'être occupés. Des mâles chanteurs isolés probablement non appariés sont régulièrement contactés sur des secteurs *a priori* moins favorables.

ÉVOLUTION

Rare sur ce territoire, l'espèce n'est présente que sur une partie des habitats favorables et connaît une diminution constante de ses effectifs.

HABITAT

Bien qu'en évolution en raison du recul de la vigne et de la fermeture de certains milieux favorables, ces habitats sont globalement dans un bon état de conservation.

L'état de conservation de l'espèce sur la ZPS ne semble pas optimum. Il est cependant probable que cette situation est avant tout liée à la dynamique défavorable de l'espèce sur la majorité de son aire de répartition. L'état de conservation des habitats du Bruant ortolan sur la ZPS peut être qualifié de « favorable » la fermeture progressive de certains parcours de pâturage peut à terme nuire à sa répartition sur le site.

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation du Bruant ortolan sur la ZPS « Hautes Corbières » peut être qualifié de « moyen à favorable ».

MENACES

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de milieux ouverts.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité de la ZPS Hautes Corbières pour cette espèce est modérée : **Note = 6/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter la fermeture des milieux.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Procéder annuellement à des prospections sur les zones propices de la ZPS afin de connaître l'évolution de l'espèce sur un secteur qui semble en limite de sa répartition actuelle.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COURMONT L., 2007. – Répartition et estimation des effectifs de Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans les Pyrénées-Orientales en 2005. *La Mélano*, 12 : 15-20.
- FONDERFLICK J., THEVENOT M., 2002. – Effectifs et variations de densité du Bruant ortolan *Emberiza hortulana* sur le Causse Méjean (Lozère). *Alauda*, 70 (3) : 399-412.
- FONDERFLICK J., 2003 - Répartition et estimation des effectifs du Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) en Lozère en 2001 - *Meridionalis*, 3 et 4 : 28-37.
- FONDERFLICK J., THÉVENOT M., GUILLAUM C.-P., 2005.- Habitat of the Ortolan Bunting *Emberiza hortulana* in Southern France. *Vie et Milieu*, 55 : 109-120.
- GILOT F., 2003. – Résultats de l'enquête ortolan 2002. *LPO Infos* N°36 : 5.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- LOVATY F., 1991 - L'abondance du Bruant ortolan, *Emberiza hortulana*, sur un causse de Lozère (France). *Nos Oiseaux*, 41 : 99-106.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : Sûr

Liste rouge France : Vulnérable

Liste rouge LR : En déclin

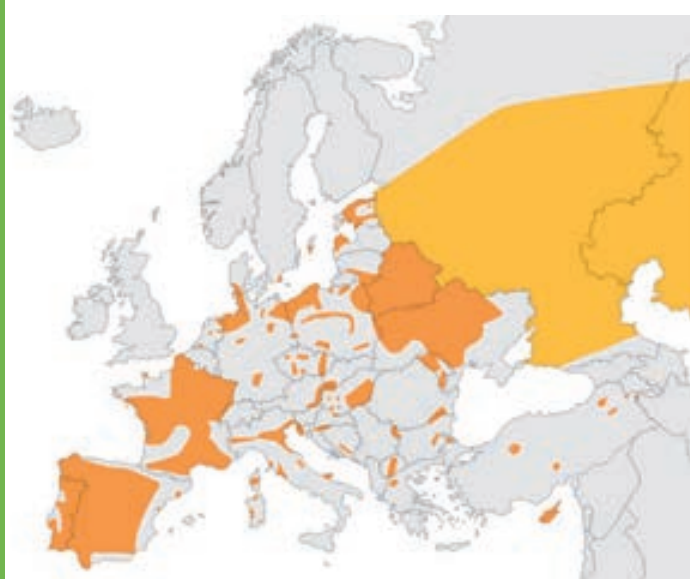
Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne, aux ailes et queue longues. Mâle adulte : gris avec le bout des ailes noir, croupion blanc, dessous plus clair. Femelle adulte : croupion blanc contrastant avec le dessus brun foncé, face inférieure brun jaunâtre striée. Juvénile : ressemble à la femelle avec corps et ailes brun-roux. Vole à faible hauteur, les ailes relevées, pour chasser et surprendre ses proies.



© F. Cahez

Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été

Nicheur possible

Écologie

- Habitat : landes, cultures alternant avec vignobles et friches, aussi garrigues denses.
- Alimentation : micromammifères et insectes (criquets, cigales) qu'il repère en volant en rase-mottes.
- Reproduction : l'aire est placée à terre au milieu d'une lande. La femelle reste au nid jusqu'à émancipation des poussins, le mâle se chargeant de l'alimentation de la famille. [mai-août]
- Migration : Migrateur transsaharien, le Busard cendré part en août (dès juillet parfois) et début septembre pour revenir dès les premiers jours d'avril.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	9 500	21 000	-
Effectif français	3 900	5 100	24-41%
Effectif régional	342	748	9-14%
Effectif départemental ⁽²⁾	130	160	-

* Russie et Turquie non comprises.

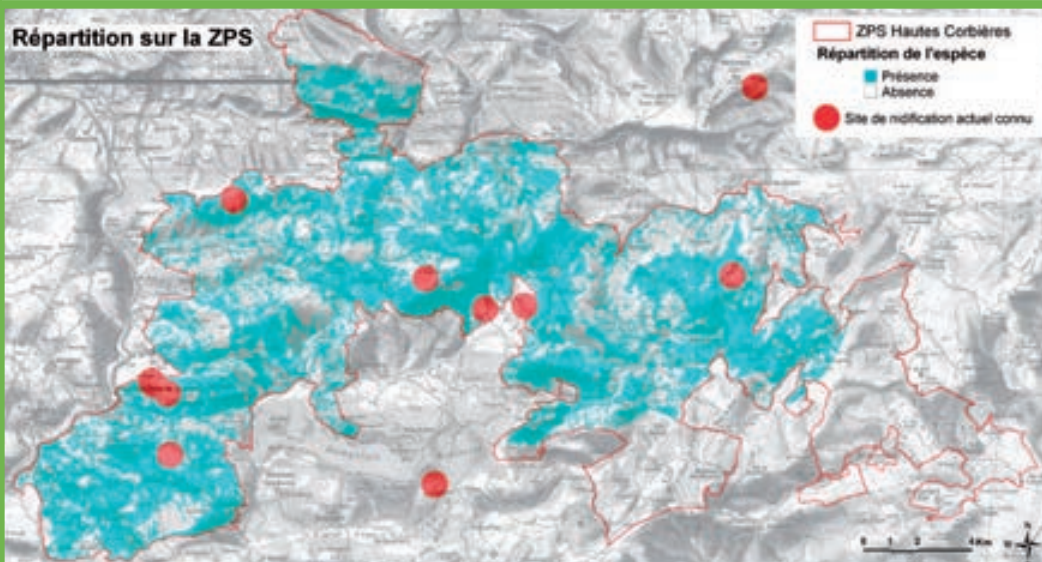
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

⁽²⁾ LPO Aude, 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la répartition du Busard cendré est hétérogène. En dehors de ses bastions, l'espèce est très rare ou absente. En Languedoc-Roussillon, l'espèce est présente et bien représentée dans tous les départements à l'exception des Pyrénées-Orientales où elle est peu abondante.

La population nicheuse française (3900-5100 couples) est soumise à d'importantes fluctuations, dues aux variations d'effectifs des micromammifères. En LR, l'espèce niche dans des milieux bien différents (garrigue) de ceux occupés dans le reste de la France (marais, prés humides). Les populations nichant en garrigue semblent plus stables et productives.



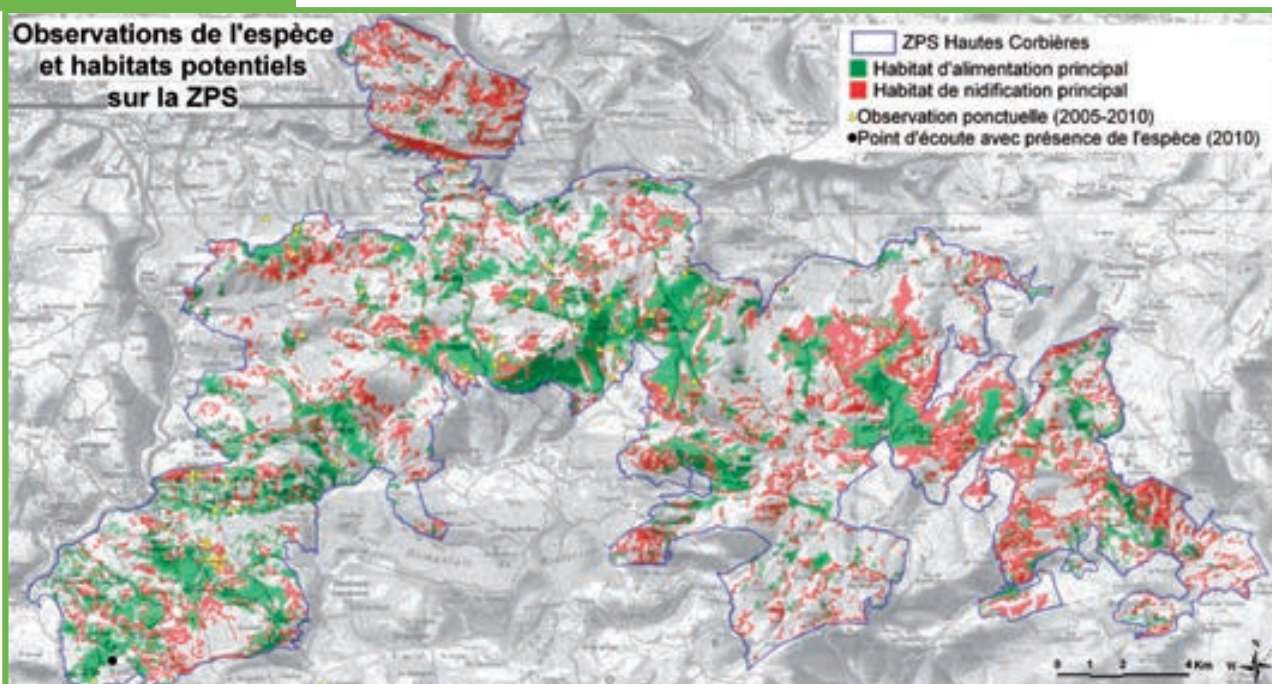
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	11	14

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Milieux ouverts et semi ouverts (landes, pelouses, cultures, garrigues).

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



Afin de subvenir à ses besoins pour la reproduction, l'espèce doit pouvoir trouver des zones de landes pour sa nidification et de vastes milieux ouverts pour la chasse. Sur cette ZPS, cette complémentarité se trouve dans de nombreux secteurs : causses de Rennes le Château, Saint-Salvayre, Coustaussa ...

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Nombreux mais souvent de faible étendue, ses habitats sont de bonne qualité. Toutefois, l'importance des prédateurs par le Sanglier, dont les populations sont généralement fortes, est probablement sous-estimée.

Relativement bien présente sur ce territoire, l'espèce occupe l'essentiel des habitats favorables mais en nombre limité, contrairement à certains territoires équivalents de la région Languedoc-Roussillon.

Dans la situation actuelle, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS « Hautes Corbières » est qualifié de « relativement favorable ».

MENACES

- Prédation par le Sanglier.
- Empoisonnement indirect et intoxication liés à la lutte contre les micromammifères.
- Plantation des landes favorables à la nidification.

RESPONSABILITÉ

Actuellement, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est relativement faible mais la zone reste toutefois sous-exploitée. L'enjeu de cette espèce sur cette zone est considéré comme modéré :

Note = 5/14.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Conservation des landes et milieux semi ouverts
- Développement des pratiques sanitaires agricoles évitant les risques d'empoisonnement ou d'intoxication.

- Prospection annuelle et suivi des sites de reproductions favorables.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- COGARD, 2005.- *Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard*. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p.
- COURMONT L. & GUIONNET T., 2005.- Bilan des connaissances sur la population nicheuse de Busard cendré (*Circus pygargus*) dans les Pyrénées-Orientales. *Meridionalis*, 7.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MILLON A., BRETAGNOLLE V. et LEROUX A., 2004.- « Busard cendré » : 70-74. In THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.) - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : stabilisée après un déclin récent mais dont la situation n'a pas recouvré le niveau de référence

Statut national : À surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

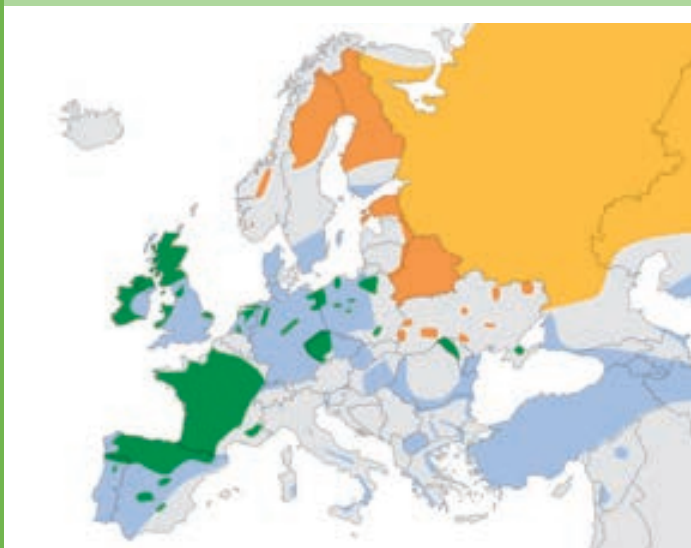
Liste rouge LR : Rare

Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne. Ailes et queue longues. Mâle adulte : dos uniformément gris pâle, blanc sur le ventre, avec un croupion blanc et les extrémités des ailes noires. Femelle adulte : dessus brun foncé avec un croupion blanc, dessous blanc beige rayé de brun. Juvénile : ressemble à la femelle avec dessous plus jaune roussâtre. Vole à faible hauteur, les ailes relevées, pour chasser et surprendre ses proies.



Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : landes, clairières, jeunes plantations et coupes forestières, plaines céréalières...
- Alimentation : opportuniste mais principalement micromammifères et oiseaux qu'il repère en volant en rase-mottes.
- Reproduction : l'aire est placée à terre au milieu d'une lande dense. La femelle reste au nid jusqu'à émancipation des poussins, le mâle se chargeant de l'alimentation de la famille. [avril-août]
- Migration : Une partie de la population française est migratrice. En hiver, les oiseaux sédentaires sont rejoints par des migrateurs provenant d'Europe du Nord.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	11 000	18 000	-
Effectif français	7 800	11 200	60-70%
Effectif régional	115	320	1,5-3%
Effectif départemental ⁽²⁾	70	90	-

* Russie et Turquie non comprises.

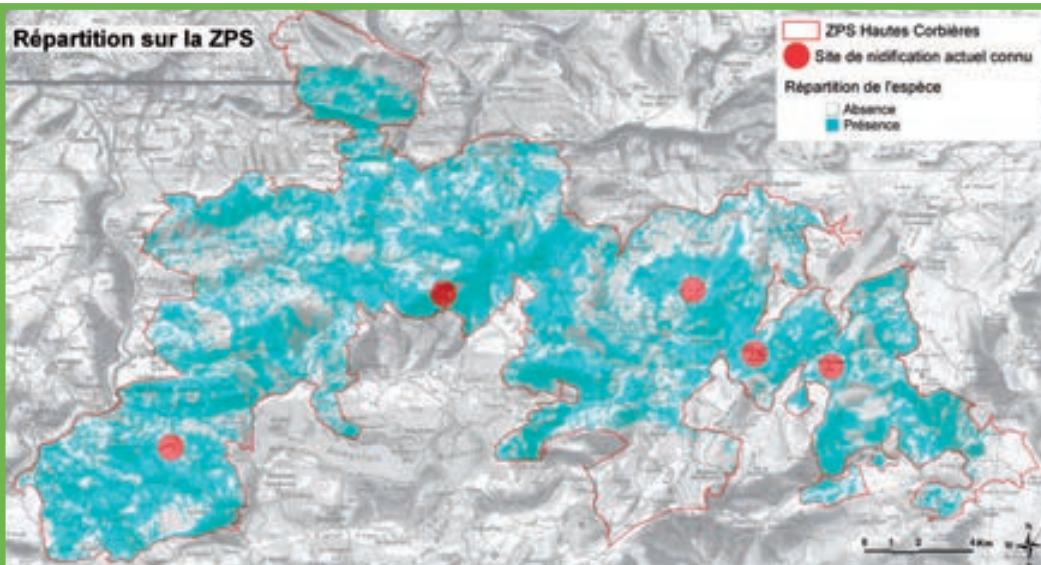
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

⁽²⁾ LPO Aude, 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Busard Saint-Martin niche sur la plus grande partie du territoire, à l'exception de la bordure Sud-est, des Alpes et de la Corse. En LR, l'espèce évite le littoral et préfère les étages collinéens et montagnards.

L'espèce est stable ou en léger déclin en Europe à l'exception notable de la France où elle a augmenté de manière significative depuis le début des années 1990 avec une population nicheuse qui était alors estimée à 3 000–4 000 couples.



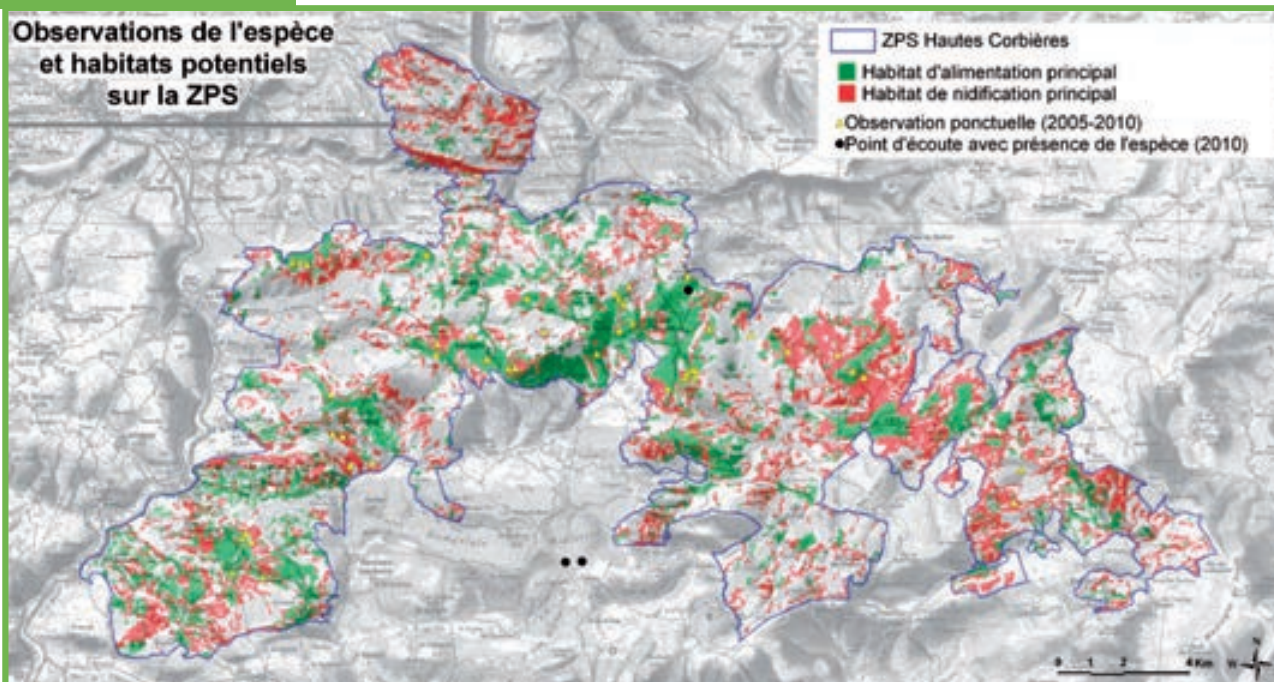
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	8	12

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Versants semi boisés avec landes, milieux ouverts, pelouses, et zones cultivées.

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



Les secteurs occupés par le Busard Saint-Martin sur la ZPS correspondent à tous les espaces présentant des milieux de friches arborées ou jeunes plantations pour la nidification bordées d'espaces ouverts pour la chasse.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Nombreux mais souvent de faible étendue, ses habitats sont de bonne qualité. Toutefois, l'importance, des prédateurs par le Sanglier, dont les populations sont généralement fortes, est probablement sous-estimée.

Relativement peu nombreuse, la population actuelle n'exploite qu'une partie des milieux favorables, ce qui est révélateur d'un état de conservation non optimum.

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS « Hautes Corbières » peut être qualifié de « moyen à favorable ».

MENACES

- Prédation par le Sanglier.
- Plantation des landes favorables à la nidification.

RESPONSABILITÉ

Actuellement, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est relativement faible mais la zone reste toutefois sous-exploitée. L'enjeu de cette espèce sur cette zone est considéré comme modéré :

Note = 5/14.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Conservation des landes et milieux semi ouverts.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

- Prospection et suivi annuels des sites de reproductions favorables.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MILLON A. & BRETAGNOLLE V., 2004.- « Busard Saint-Martin » : 66-69. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris, 178 p.
- POMPIDOR J-P., 2004.- Les rapaces diurnes des PO : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando*, 11 : 2-19.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : Rare

Statut national : Rare

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Liste rouge LR : En déclin

Description de l'espèce

Rapace diurne de grande taille (160-180 cm d'envergure) remarquable par sa grosse tête et ses grands yeux jaunes. Plumage : tête et gorge brun sombre, dessous blanc moucheté de brun ; dessus bicolore brun roussâtre et rémiges presque noires. Son vol sur place et sa silhouette massive sont des plus caractéristiques.



© R. Riols

Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été



Nicheur possible

Écologie

- Habitat : pour son alimentation : vastes étendues ouvertes (landes, estives et rocailles). Massifs forestiers pour sa reproduction.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement basé sur les reptiles (serpents et lézards). Plus rarement : batraciens et micromammifères, surtout à son arrivée au printemps et lors des périodes d'intempéries.
- Reproduction : début avril, il construit ou rafraîchit sa plateforme faite de petites branches entrelacées au sommet d'un arbre. Envol de l'unique jeune en août.
- Migration : part hiverner en Afrique en septembre-octobre pour revenir en mars.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	5 200	7 000	-
Effectif français	2 400	2 900	41-46%
Effectif régional	420	710	17-24%
Effectif départemental ⁽²⁾	180	210	29-43%

* Russie et Turquie non comprises.

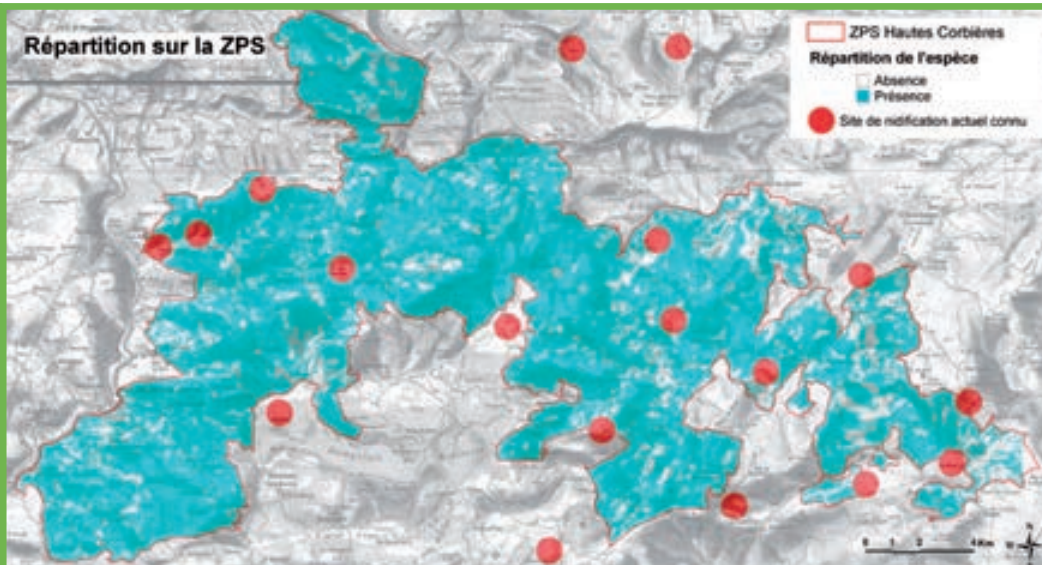
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

⁽²⁾ LPO Aude, 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse dans la moitié Sud du pays où elle peut être présente en densité élevée (cas du Languedoc-Roussillon). Après la forte diminution de l'espèce entre 1950 et 1970, les effectifs semblent être remontés suite à sa protection légale et à l'augmentation de la surface boisée en France.

La région LR rassemble près d'un quart de la population française.



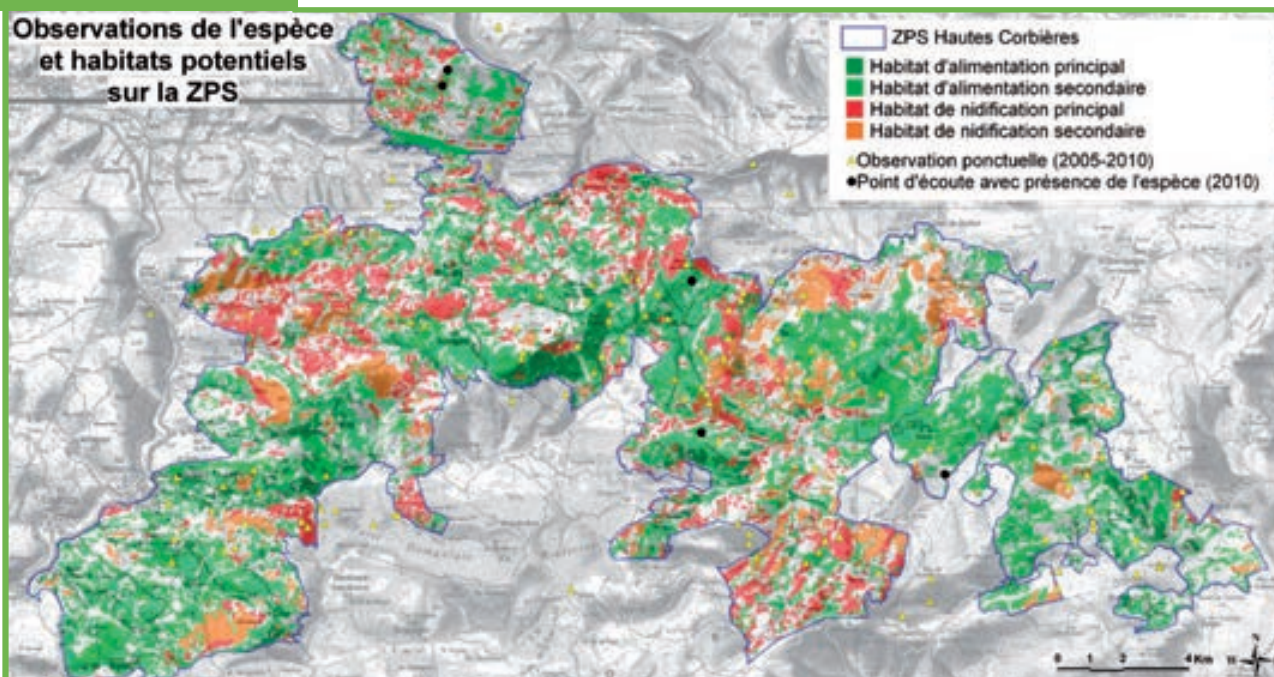
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	10	20

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Alimentation : landes basses, pelouses, garrigues et rocailles.
Nidification : généralement combes en milieux boisés, peu accessibles et à l'abri des vents dominants.

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



Le Circaète est omniprésent sur la ZPS et fréquente une large gamme de milieux ouverts favorables à son alimentation. Les versants exposés au nord sont très favorables à sa reproduction alors que les soulanes et les crêtes sont surtout utilisées comme zones de chasse. L'espèce se répartit sur l'ensemble de la zone avec une population qui semble être au maximum au regard des exigences territoriales de l'espèce.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

À l'exception de quelques secteurs en cours de fermeture avancée réduisant ses secteurs de chasse, le territoire est jugé favorable à l'espèce.

Le Circaète étant distribué de façon optimum sur tous les secteurs favorables, son état de conservation est jugé bon. L'état de conservation du Circaète sur le territoire peut actuellement être qualifié de « favorable », au vu de sa fréquence et de l'occupation de la totalité des espaces favorables présents.

MENACES

- Dérangements humains aux alentours des sites de reproduction.
- Électrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension.
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de milieux ouverts.

RESPONSABILITÉ

Bien que le Circaète est bien représenté en Languedoc-Roussillon, sa présence en Europe, reste très localisée. La responsabilité du site pour la conservation de l'espèce est donc forte : **Note = 7/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter les opérations de gestion sylvicole entre mars et août autour des sites de nidification identifiés.
- Neutraliser les pylônes électriques moyenne tension dangereux.
- Maintenir l'ouverture des milieux.
- Limiter la circulation des engins motorisés de loisirs dans les zones de nidification.

Aucune étude complémentaire ne semble nécessaire à l'heure actuelle si ce n'est le suivi du succès de reproduction. Une recherche précise des nids permettrait également de mettre en place des périmètres de protection.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- CERET JP., 2008. 12 ans de suivi dans l'Hérault : succès reproducteur et causes d'échec. *La plume du circaète* N°6. LPO Mission rapaces.
- COGARD, 2005.- *Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard*. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p.
- LHERITIER P., 1975.- *Les rapaces diurnes du Parc national des Cévennes (répartition géographique et habitat)*. Ecole pratique des hautes études. Mémoires et travaux de l'institut de Montpellier, 1975.
- MALAFOSSE J.-P. & JOUBERT B., 2004.- « Circaète Jean-le-Blanc » : 60-65. In THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.) - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélano*, 11 : 2-19.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : End éclin

Statut français : À surveiller

Liste rouge France : préoccupation mineure

Liste rouge LR : À surveiller

Description de l'espèce

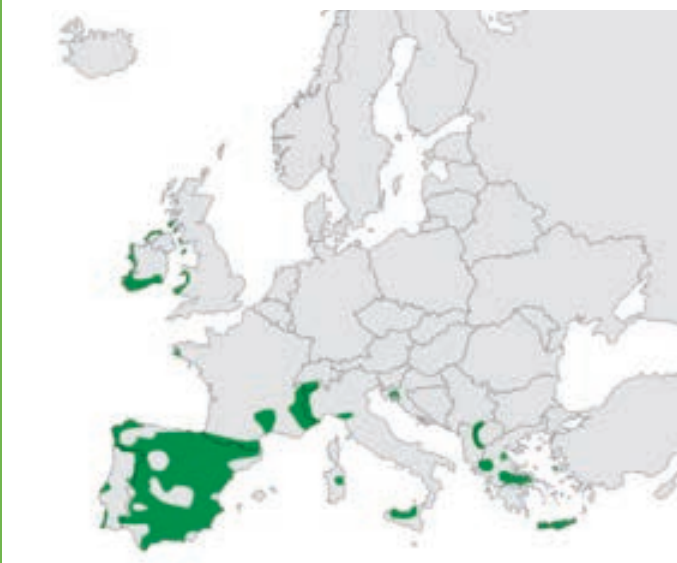
Le Crave à bec rouge est un corvidé de taille moyenne au long bec rouge vif chez les adultes et orangé chez les immatures. Son cri assez aigu et audible de loin, associé aux acrobaties aériennes typiques de l'espèce, permet souvent de le repérer. La couleur du bec est souvent l'élément diagnostique permettant de le distinguer de son proche cousin le Chocard à bec jaune *Pyrhcorax graculus*.



Répartition en Europe

Écologie

GÉNÉRALITÉS



Sédentaire

- Habitat : massifs montagneux fréquentés par les troupeaux avec de nombreuses falaises, gorges et autres escarpements rocheux.
- Alimentation : insectivore, il se nourrit principalement de coléoptères coprophages, d'où son affinité pour les secteurs pâturés, mais aussi d'orthoptères. Mollusques et graines complètent ce régime.
- Reproduction : le Crave à bec rouge niche dans des cavités rocheuses en falaise. La ponte a lieu en mars-avril. La couvaison des 3 à 5 oeufs dure 21 jours et l'élevage du jeune près de 40 jours. En montagne, l'envol des jeunes a généralement lieu en juin. [mars-juin]
- Migration : Sédentaire. Les immatures et adultes non reproducteurs sont erratiques.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

Distribution et tendance en France et en LR

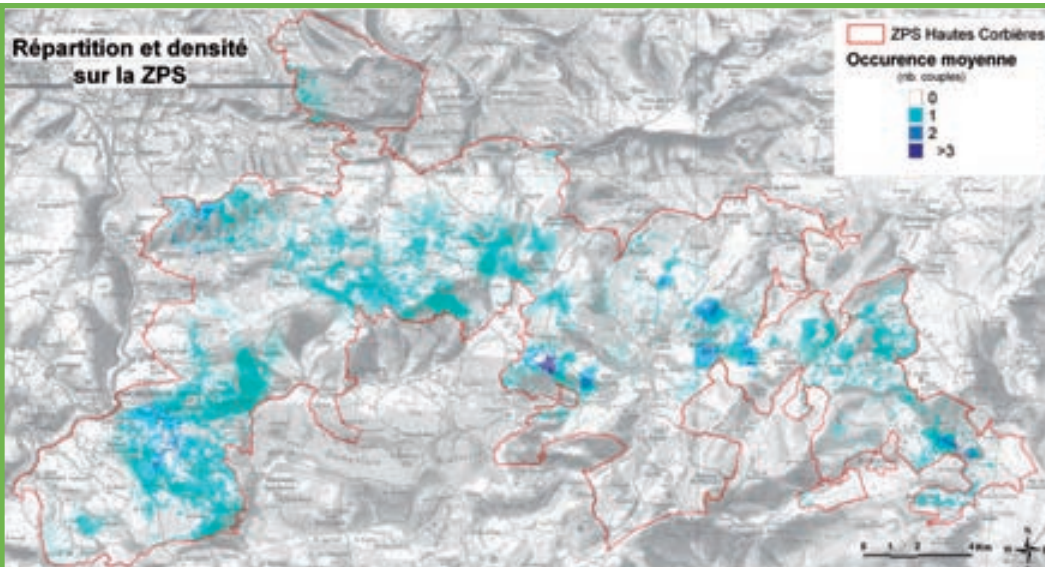
	Min	Max	%
Effectif européen*	15 000	30 000	-
Effectif français	1 000	3 500	6-12%
Effectif régional	240	660	19-24%
Effectif départemental	50	120	19-21%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

En France, le Crave à bec rouge habite tous les massifs montagneux ainsi que certaines côtes rocheuses (Bretagne), où il est localisé.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce niche des Pyrénées aux Cévennes en passant par les massifs de faible altitude du piémont méditerranéen. Dans ces derniers milieux, ses effectifs semblent en forte régression alors que les populations de haute montagne semblent plus stables.



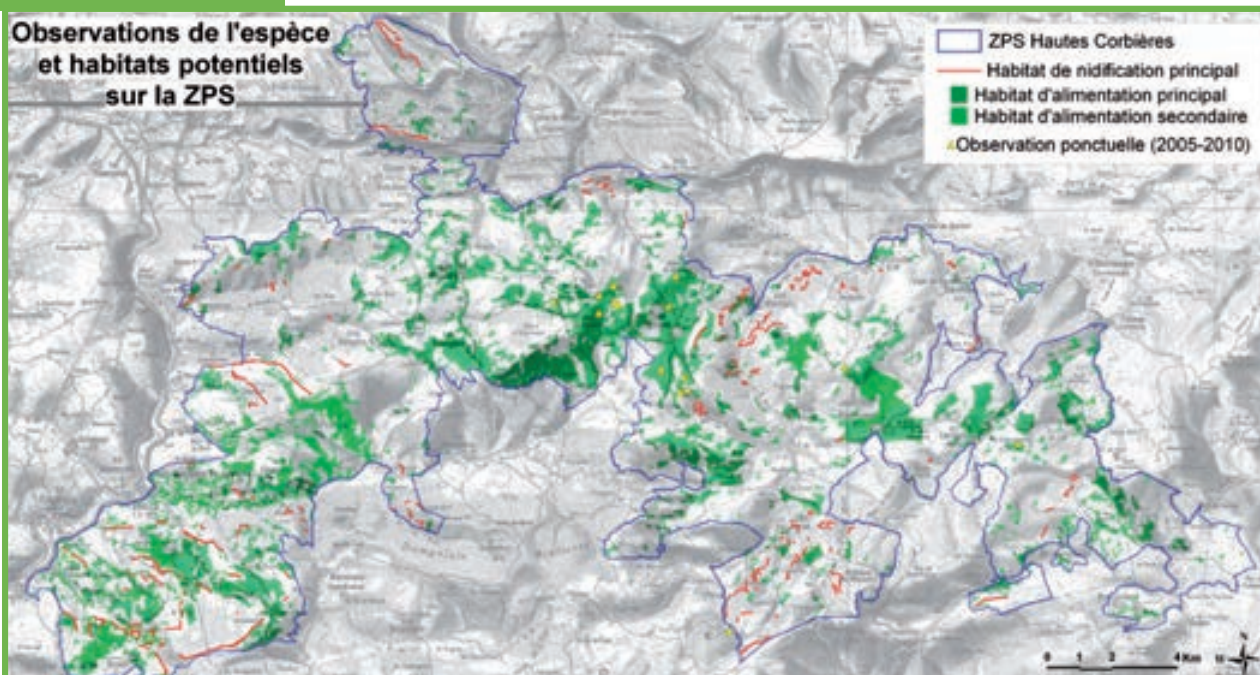
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	0	2

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Pelouses, garrigues, landes, prairies, escarpements rocheux et falaises.

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



Le Crave à bec rouge est peu représenté au sein de la ZPS, malgré de nombreux sites de nidification favorables et un potentiel alimentaire important. Si des regroupements réguliers d'oiseaux sont observés, principalement, sur les zones d'élevage de Bouisse et Mouthoumet, aucune preuve de nidification de l'espèce n'a encore été constatée sur la zone. Il est probable que ces individus soient issus de la petite colonie située aux abords du château de Peyrepertuse, distante d'une quinzaine de km, qui mettent à profit les ressources alimentaires de la ZPS « Hautes Corbières ».

ÉVOLUTION

L'espèce n'est actuellement pas connue nicheuse sur la ZPS. La fréquentation sur le site est le fait d'un rassemblement sur cette zone d'alimentation de la petite population nicheuse dispersée sur le sud des Corbières. Cette situation démontre un état de conservation défavorable sur la ZPS.

HABITAT

Les habitats liés à la reproduction sont nombreux et de bonne qualité. Il semble qu'il n'en soit pas de même pour les sites d'alimentation. La diminution de la ressource alimentaire liée à l'utilisation de certains vermifuges systémiques pour le bétail en est probablement une des causes principales avec la possible intoxication chronique inhibant le processus de reproduction.

L'état de conservation de l'espèce sur la ZPS peut actuellement être qualifié de « moyen à défavorable ».

MENACES

Menaces avérées :

- Réduction de la disponibilité alimentaire liée à l'utilisation d'anti-parasitaires très toxiques et rémanents.
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante.

Menaces potentielles :

- Mortalité des jeunes par contamination chimique (antiparasitaires).

RESPONSABILITÉ

Le Crave à bec rouge est localisé en France et en Europe avec un statut de conservation globalement défavorable : la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est forte : **Note = 7/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Prendre en compte la répartition du Crave à bec rouge dans les documents de gestion afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Limiter la fermeture des milieux par un pâturage adéquat.
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

- Recherche des possibles nids actifs de Crave à bec rouge sur le site.
- Études de la population fréquentant la ZPS « Hautes Corbières » : provenance, évolution et utilisation de l'espace.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- DEJAIFVE P-A. & ALEMAN Y., 1995. - Etat des connaissances concernant le Crave à bec rouge *Pyrrhonorax pyrrhonorax* dans les Pyrénées-Orientales et proposition d'une nouvelle enquête. *La Mélanie*, 10 : 26-27.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- FRECHET G. (2001) – Le Crave à bec rouge *Pyrrhonorax pyrrhonorax* sur les Causses méridionaux. *Feuille de liaison du GRIVE*, 61 : 14-17.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- RAVAYROL A. (1995) – *Le Crave à bec rouge sur le Larzac méridional*. GRIVE. Life Nature Grands Causses. Montpellier.
- RICAU B. – Crave à bec rouge *Pyrrhonorax pyrrhonorax* In ROCAMORA G. & YEATMANN- BERTHELOT. *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. pp 438-439.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : En déclin

Statut national : À surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Liste rouge LR : Non précisé

Description de l'espèce

Oiseau de taille moyenne présentant un plumage brunâtre finement chiné lui permettant d'être parfaitement camouflé au sol ou sur une branche d'arbre en journée. De mœurs crépusculaire et nocturne : sa présence se révèle par son ronronnement continu et sonore rappelant le bruit lointain d'une moto. Il présente une cavité buccale démesurée et des vibrisses aux commissures lui permettant de capturer des insectes en vol.



© C. Aussaguel

Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été



Nicheur possible

Écologie

- Habitat : végétation basse clairsemée avec des placettes de sol nu et quelques arbres comme postes de chant.
- Alimentation : tout insecte volant dont les lépidoptères nocturnes sur lesquels il ne souffre d'aucune concurrence (mis à part les chiroptères).
- Reproduction : niche à même le sol sans apport de matériaux. [avril-juillet]
- Migration : les déplacements nocturnes commencent à la mi-juillet jusqu'en septembre pour gagner l'Afrique tropicale orientale. Retour fin avril dans nos régions.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

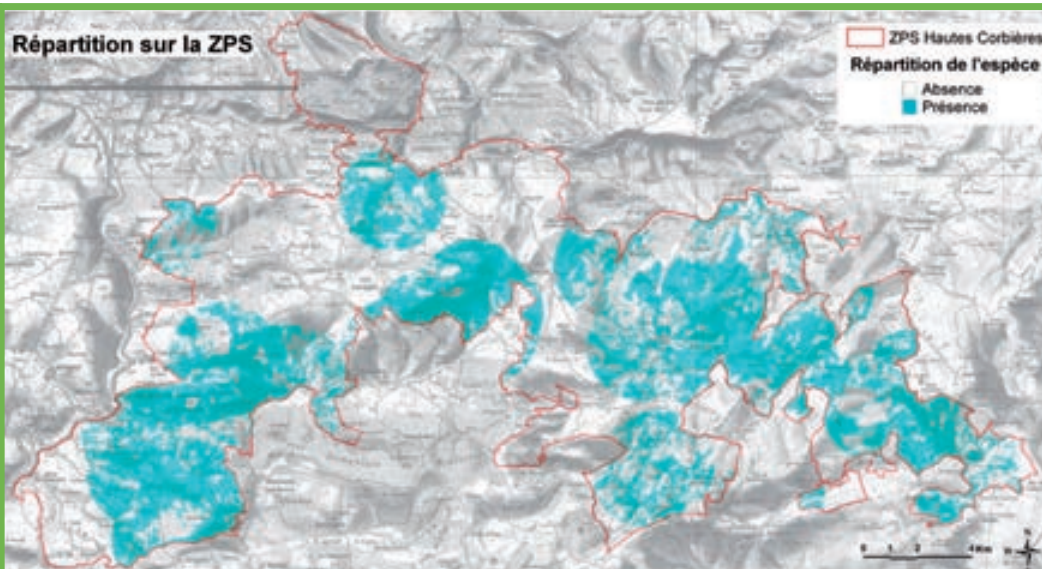
	Min	Max	%
Effectif européen*	180 000	315 000	-
Effectif français	20 000	50 000	11-16%
Effectif régional	4 250	8 100	16-21%
Effectif départemental	1 000	1 500	19-24%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente sur la quasi-totalité du territoire national avec un gradient d'abondance croissant du nord au sud. Les régions méditerranéennes dont la région LR accueillent une part importante de l'effectif national (20 000-50 000 couples). Son optimum écologique semble se situer dans l'arrière-pays languedocien où le paysage vallonné crée une mosaïque très favorable de milieux ouverts (garrigue basse, cultures) et boisés. À l'heure actuelle, et bien que les données quantitatives fassent défaut, cette importante population languedocienne semble stable.



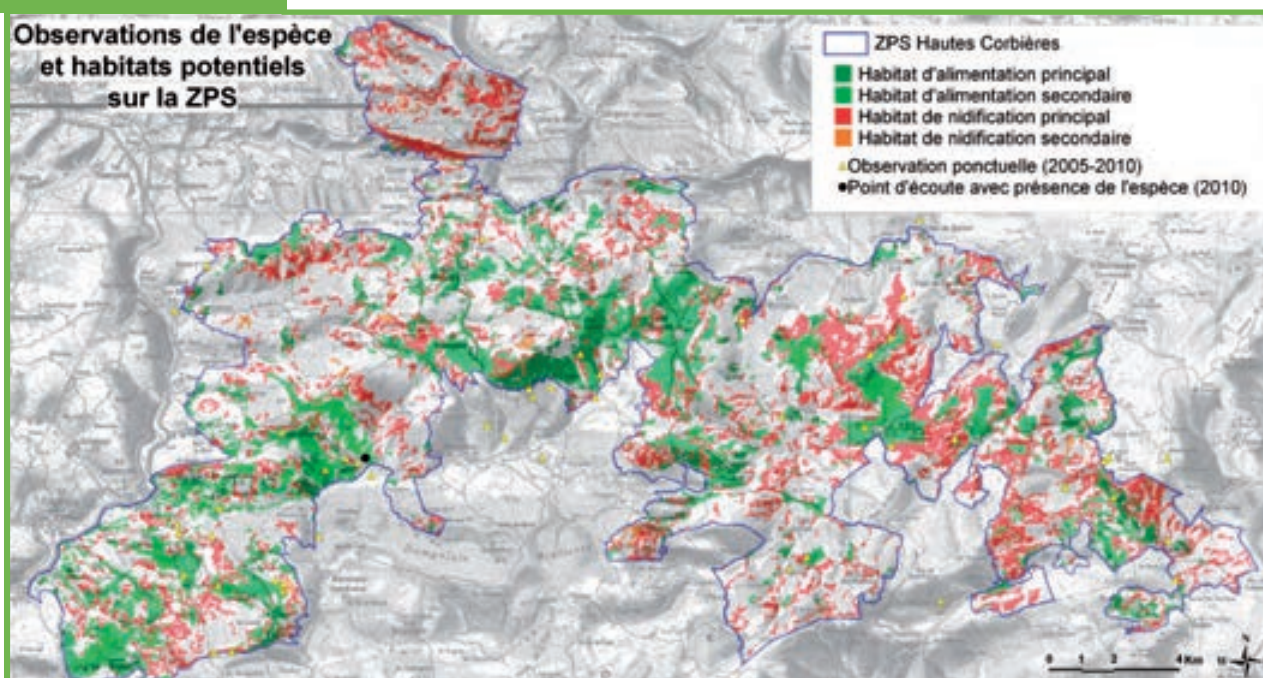
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	50	150

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Causses nus ou en partie boisés, forêts claires (feuillus et pinèdes), tous milieux ouverts.

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



L'Engoulevent, au sein de la ZPS « Hautes Corbières », est présent sur l'essentiel des zones ouvertes ou semi ouvertes ainsi qu'en bordure des massifs forestiers. Seules, les gorges fermées et fraîches et les grands ensembles forestiers sont évités par l'espèce.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

L'état des habitats, nombreux et assez bien répartis, est jugé bon.

Au vu du nombre important de mâles chanteurs contactés sur le site, l'état de conservation de l'espèce est jugé bon. L'état de conservation de l'Engoulevent d'Europe sur la ZPS peut être qualifié de « favorable ».

Menaces avérées :

- Percussions sur les routes avec des véhicules, particulièrement en fin de saison de reproduction.

Menaces potentielles :

- Perte de territoires de chasse liée à la fermeture des milieux
- Diminution du potentiel alimentaire due à la raréfaction des insectes lui servant de nourriture.

La responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est faible : **Note = 4/14.**

- Maintien en l'état de la disponibilité en espaces favorables.
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.
- Maintenir les milieux ouverts ou semi ouverts favorables à l'espèce.

- Inventorier de façon exhaustive la population se reproduisant dans les limites de la ZPS « Hautes Corbières ».
- Trouver la localisation précise des sites de nidification : recherche durant le nourrissage des jeunes au nid, très loquaces (juillet).

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BERLIC M-F. & F., 2001. *Les oiseaux de Cerdagne et Capcir*. 131p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DEJAIFVE PA., 1999 – Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*. pp 406-407 In ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. Paris. 560 p.
- DESTRE, D'ANDURAIN, FONDERFLICK, PARAYRE, & coll., 2000 – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : Espèce menacée à l'échelle mondiale

Liste rouge France : En danger

Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

Taille : 29-32 cm. Envergure : 58-72 cm.

Le Faucon crécerellette est un petit rapace qui, par ses dimensions et sa coloration, ressemble très fortement au Faucon crécerelle qui, lui, est commun en France. Il mesure 30 centimètres de long pour un poids de 140 à 210 grammes pour les femelles et de 90 à 170 grammes pour les mâles. Il est donc sensiblement plus petit que le Faucon crécerelle.



© R. Riols

Répartition en Europe



■ Sédentaire

■ Nicheur visiteur d'été

■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : pour chasser, large panel d'habitats méditerranéens ouverts. Pour la reproduction, l'espèce s'installe volontiers sous les toitures traditionnelles, les anfractuosités des murs, aussi les tas de pierres et nichoirs artificiels.
- Alimentation : le Faucon crécerellette est essentiellement insectivore bien qu'il puisse capturer des petits oiseaux et mammifères (musaraignes, souris ...). Tous les arthropodes peuvent être capturés mais les orthoptères ont sa préférence.
- Reproduction : niche généralement en colonie, la nidification de couples isolés n'est cependant pas rare. Pond jusqu'à 5 œufs couvés pendant environ 30 jours à partir du mois de mai. À la fin de l'émancipation des jeunes, fin juillet début août, les colonies sont généralement désertées.
- Migration : cette espèce est migratrice transsaharienne (les populations d'Europe orientale hivernent en Afrique du Sud). La migration postnuptiale est assez régulièrement précédée d'un déplacement vers le nord des populations ibériques.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	25 000	42 000	-
Effectif français	209	209	<1 %
Effectif régional	109	109	42 %
Effectif départemental ⁽²⁾	12	12	11 %

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ PNA Faucon crécerellette, 2010.

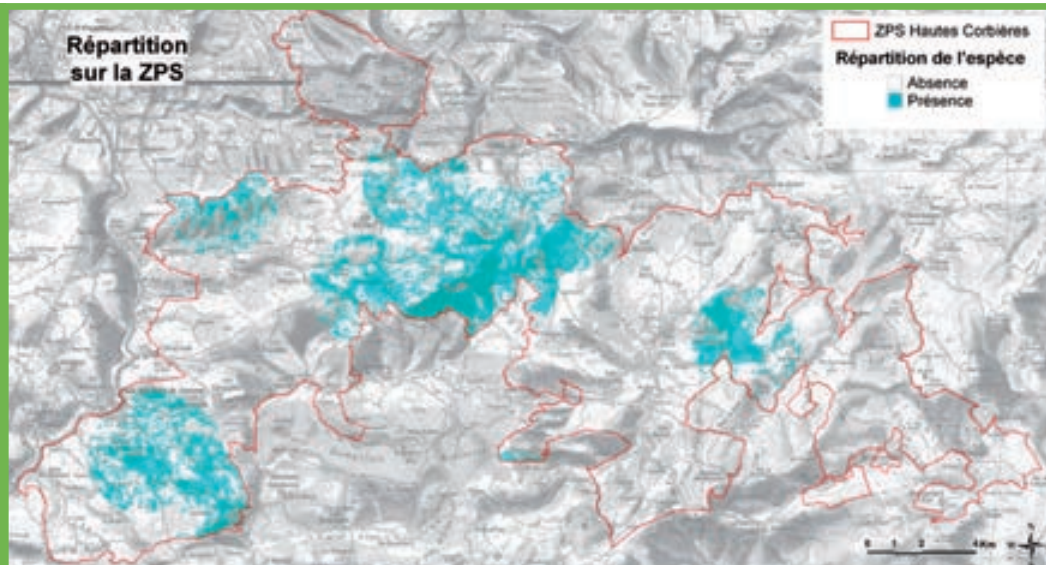
⁽²⁾ LPO Aude, 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En Europe de l'Ouest, la population s'est effondrée d'environ 90% dans les années 1970 – 1990 et a totalement disparu du Languedoc-Roussillon : seuls 3 couples subsistaient en Crau.

En partie grâce aux importants programmes de conservation développés en France et dans la Péninsule Ibérique, les effectifs se sont bien reconstitués, retrouvant même le niveau de population estimé en 1960 – 1970.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce a regagné naturellement des territoires héraultais désertés par le passé et a bénéficié d'un programme de réintroduction dans le département de l'Aude.

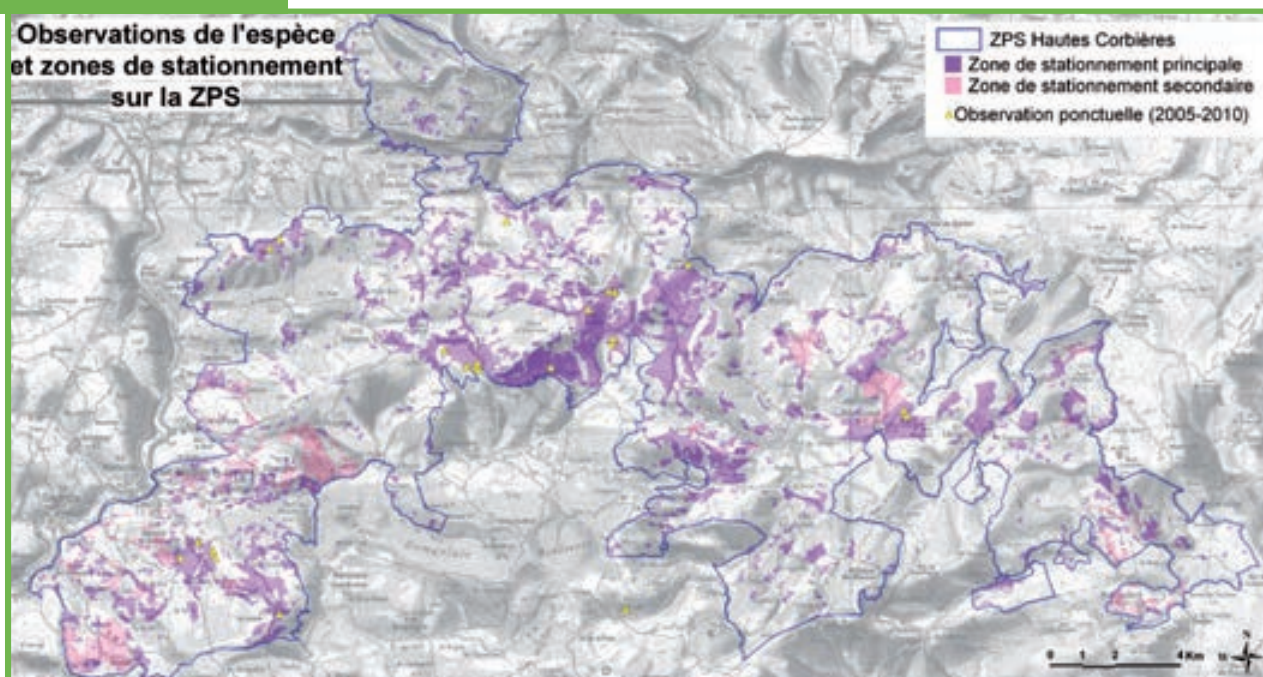


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre d'individus	0	160

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Vastes espaces ouverts : pelouses, prairies, causses riches en proies (orthoptères). Les plateaux de Saint-Salvyre et de Mouthoumet, et les abords des cols de Valmigère et de l'Homme Mort sont les principaux espaces fréquentés.



Présence uniquement lors des stationnements prémigratoires postnuptiaux s'étalant de début août à mi-septembre. Les individus concernés proviennent suivant les années de 2 zones de nidification très différentes : d'une part des individus issus de colonies espagnoles et portugaises qui opèrent une remontée vers le nord avant d'entamer leur migration vers leurs quartiers d'hiver, d'autre part d'oiseaux issus des colonies françaises de la Crau et de l'Hérault et l'Aude. Ces concentrations ne sont pas systématiques tous les ans, elles dépendent d'un certain nombre de facteurs (climatiques...) encore assez mal connus.

ÉVOLUTION

Le suivi de l'espèce depuis 2005, montre que sa population progresse. Toutefois, cette progression est à mettre en relation avec les nombreuses actions de conservation mises en place pour l'espèce.

La Crécerellette ne nichant pas sur le site, ses stationnements et leur intensité sont variables en fonction de nombreux paramètres propres à la biologie de l'espèce et extérieurs à la zone.

HABITAT

Seule l'importance de la disponibilité en proies (orthoptères...) au cours de la période estivale peut influencer la durée et le niveau de fréquentation de l'espèce.

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation des habitats du Faucon crécerellette sur le site peut être qualifié de « favorable ».

MENACES

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de milieux ouverts.
- Raréfaction des espèces proies, liée notamment à l'utilisation de produits phytosanitaires.

RESPONSABILITÉ

Aucune en période de reproduction. Par contre, il est très probable qu'elle soit relativement importante lors des concentrations prémigratoires postnuptiales. Une des raisons connues expliquant ces concentrations est la raréfaction de la disponibilité alimentaire sur les territoires des colonies situées au sud des Pyrénées. Cette remontée vers le nord permet donc aux oiseaux, juvéniles pour la plupart, d'acquérir les conditions physiques qui leur permettront d'entreprendre ensuite leur migration jusqu'en Afrique sahélienne.

La responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce reste modérée : **Note = 6/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter les dérangements aux abords des dortoirs
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.
- Toutes mesures garantissant le maintien des espaces ouverts actuels.

Suivi des dortoirs, étude de la structure de population et étude du régime alimentaire.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- LELONG, V. 2009. Rapport d'activités final du LIFE Nature «Renforcement et conservation du Faucon crécerellette dans l'Aude (FR) et l'extremadure (ES)». LIFE05NAT/F/000134. Site N°1 «Montagne de la Clape et Basse plaine de l'Aude». LPO Aude. 57p.
- LELONG, V. 2009. *Guide de gestion des habitats d'alimentation du Faucon crécerellette en Méditerranée française. Site n°1 « Montagne de la Clape et Basse plaine de l'Aude »*. LPO Aude. 84p.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- PILARD, P. 2010. Plan National d'Actions du Faucon crécerellette en France (2010-2014). LPO Mission Rapaces.159p.
- ROUSSEAU E. CLEMENT D. & GONIN J. 2004. Nidification du Faucon crécerellette *Falco naumanni* dans un nichoir à Rollier *Coracias garrulus*. *Bulletin Meridionalis*, 5, 34-40.
- RIEGEL J. et les coordinateurs espèces. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14 (3) : 137-163.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : À surveiller

Statut français : À surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Liste rouge LR : En déclin

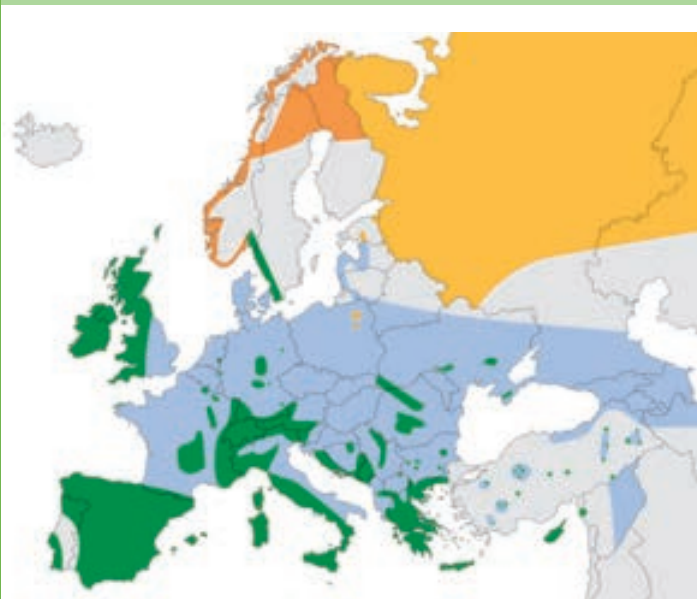
Description de l'espèce

Le Faucon pèlerin est un des plus grands faucons européens. De taille moyenne, il s'identifie à son corps puissant et fuselé, à sa large poitrine et à ses ailes en forme de faux. Sa silhouette « massive » est caractéristique en vol avec des ailes pointues et une queue courte. L'espèce est plutôt silencieuse, excepté à proximité de son nid, où elle peut émettre des cris d'alarme stridents. Femelle plus grande et plus lourde que le mâle.



© C. Augassel

Répartition en Europe



Écologie

- Habitat : grandes vallées encaissées avec falaises.
- Alimentation : oiseaux chassés en vol, parfois chauves-souris.
- Reproduction : l'aire est placée dans une falaise. Ponte de 3 à 4 oeufs dans une anfractuosité ou sur une vire, à même le sol. Le couple se cantonne dès le mois de janvier.
- Migration : sédentaire. Des oiseaux du nord de l'Europe hivernent en France.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	7 500	9 000	-
Effectif français	1 000	1 400	15%
Effectif régional	75	115	7-8%
Effectif départemental	35	40	35-47%

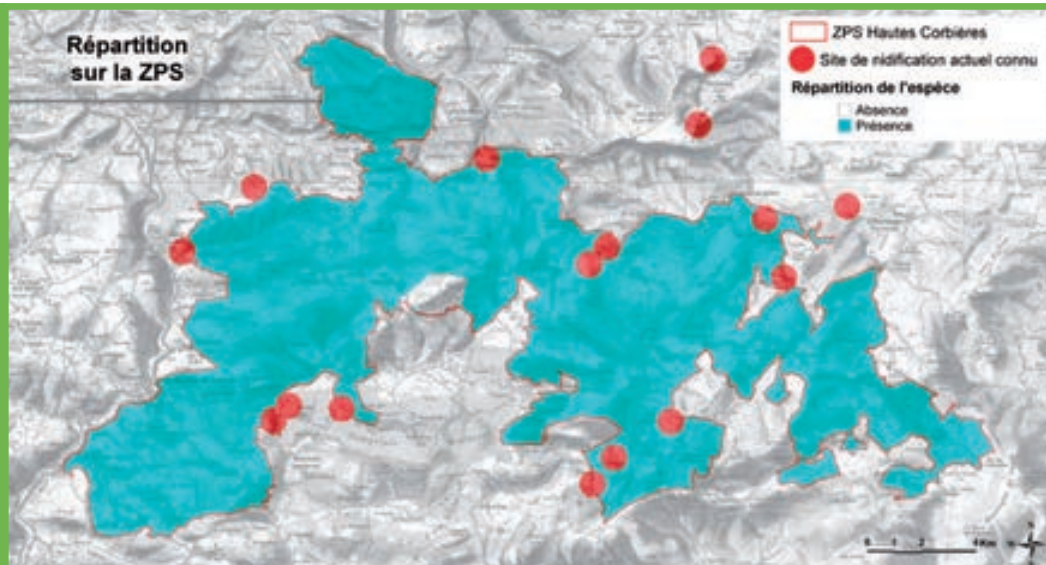
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Faucon pèlerin est principalement présent au sud est d'un axe Ardennes - Pays basque. En Languedoc-Roussillon, le Pèlerin est présent dans tout l'arrière-pays montagneux, des Pyrénées à la Margeride.

En l'espace de deux décennies, les populations des pays industrialisés de l'hémisphère nord ont diminué de 90%. En France, ce déclin s'est interrompu dans le courant des années 1970. Une augmentation de l'effectif nicheur est constatée depuis une vingtaine d'années.



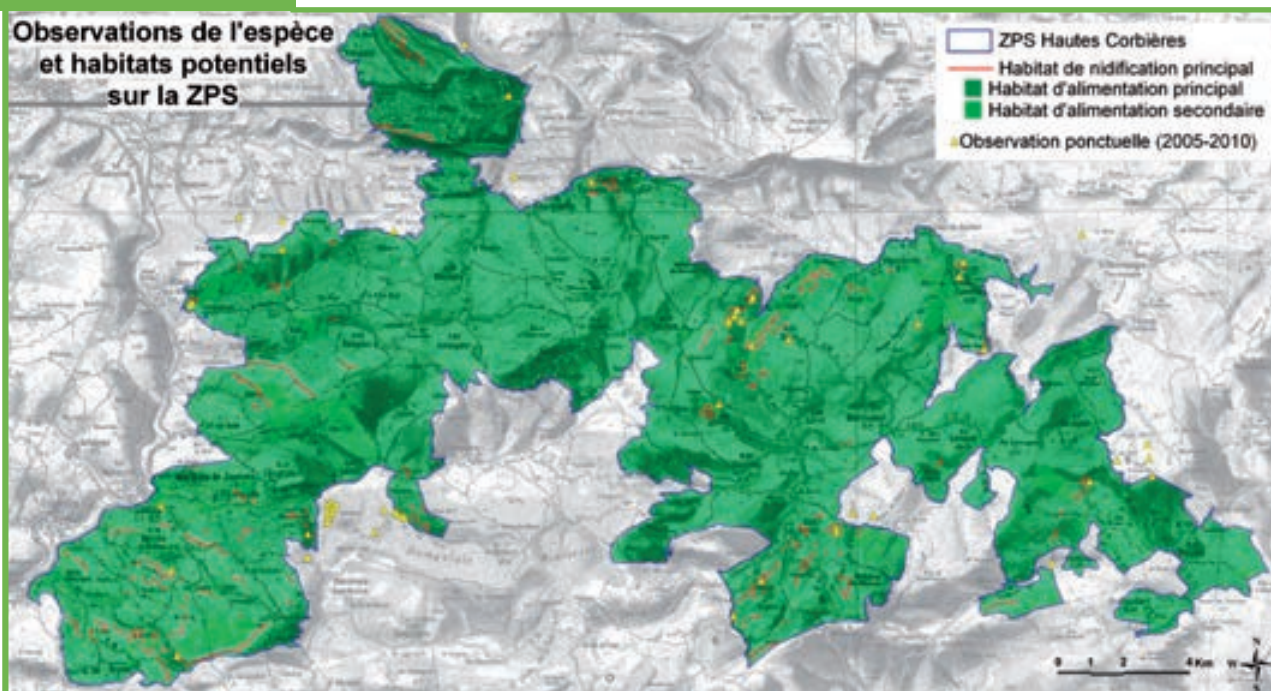
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	6	8
Couples nichant hors ZPS mais l'utilisant comme territoire de chasse	5	5
Total	11	13

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Nidification : tous types de falaises même celles de taille restreinte.
Alimentation : tous types de milieu.

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



Le territoire de la ZPS est actuellement sous-exploité par l'espèce. Si les couples présents se répartissent assez uniformément sur l'ensemble du territoire, il reste néanmoins de nombreux secteurs propices pour l'installation de nouveaux couples. La présence du Grand-duc d'Europe, principal prédateur éventuel du Faucon pèlerin, est probablement une des raisons essentielles de la répartition actuelle.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Ses derniers sont considérés comme bons, aussi bien en termes de nidification que d'alimentation.

Le Pèlerin étant présent sur la totalité des secteurs les plus favorables, la population actuelle est sous-représentée au regard du potentiel de la ZPS, probablement en raison de l'impact du Grand-duc d'Europe.

L'état de conservation du Faucon pèlerin sur la ZPS peut être qualifié à l'heure actuelle, de « favorable ».

MENACES

- Dérangements humains aux alentours des sites de reproduction.

RESPONSABILITÉ

Etant donné le nombre de couples fréquentant la zone au regard de l'ensemble de la population régionale, la responsabilité de la ZPS Hautes Corbières pour cette espèce est forte : **Note = 7/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter ou suspendre, pendant la période de nidification, la fréquentation de secteurs de sites d'escalade sur lesquelles l'espèce est présente.
- Prendre en compte la présence de l'espèce sur tous les sites où elle est présente, lors de création ou de modification d'aménagement.

- Localiser avec précision les sites de nidification : recherche durant le nourrissage des jeunes au nid, très loquaces (juillet).
- Détecter l'installation de nouveaux couples.
- Assurer un suivi de la reproduction afin de mieux connaître la dynamique de l'espèce.
- Étudier le régime alimentaire de l'espèce.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MONNERET R.-J., 1999 – Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* pp 230-231 in : ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. 560p.
- MONNERET R.-J., 2004.- « Faucon pèlerin » : 124-128 in THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*, Delachaux et Niestlé, Paris, 178 p.
- POMPIDOR J.P., 2004. – les rapaces diurnes des PO : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélanie*, 11 : 2-19.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais n'a pas retrouvé le niveau de référence

Statut français : À Surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Description de l'espèce

Petite fauvette au plumage sombre, à la longue queue souvent tenue relevée. Le dessus est gris foncé, le dessous lie-de-vin et la gorge tachetée de blanc. Un cercle orbital rouge complet. La Fauvette pitchou est difficile à observer car généralement dissimulée dans la végétation. Cependant, elle est relativement aisée de la localiser grâce à ces cris durs et râpeux « tchèèrrr ».



© A.-L. Le Borgne

Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Sédentaire possible

Écologie

- Habitat : toutes sortes de milieux fermés bas : landes à ajonc, bruyère ou genêt, jusqu'à 2300m sur le massif du Madres.
- Alimentation : se nourrit essentiellement d'Arthropodes. Elle consomme principalement des orthoptères, coléoptères, chenilles de lépidoptères, diptères, et des araignées. De petits escargots sont également consommés ainsi que des baies diverses.
- Reproduction : les premiers chants et parades interviennent dès la fin janvier. Installé à environ 1 m de hauteur, le nid est achevé courant avril. La ponte généralement 4 œufs et la couvaison de 11 à 13 jours.
- Migration : L'espèce est globalement sédentaire, cependant, l'automne voit un certain erratisme qui pousse des individus à fréquenter des milieux où l'espèce ne niche pas.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	1 800 000	3 200 000	-
Effectif français	60 000	120 000	3-4%
Effectif régional	15 050	40 500	25-34%
Effectif départemental	2 000	10 000	13-25%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

Cette fauvette est représentée par deux sous-espèces : *S. u. undata* peuple tout l'arc méditerranéen, la vallée du Rhône jusqu'à Valence, ainsi que la Corse ; *S. u. dartfordiensis* est présente dans le Bassin aquitain, le Massif armoricain (de l'estuaire de la Loire au Cotentin). En Languedoc-Roussillon, l'espèce est nicheuse, localement abondante, dans les zones de garrigue. Elle semble moins commune dans les landes de moyenne montagne des basses Cévennes et des contreforts des Grands Causses, voire rare sur ces plateaux. Elle dédaigne les plaines agricoles et manque dans le complexe camarguais et sur le reste du littoral languedocien où elle n'est observée qu'en hiver. Sa population est considérée comme stable en dépit de fluctuations parfois de grande ampleur.

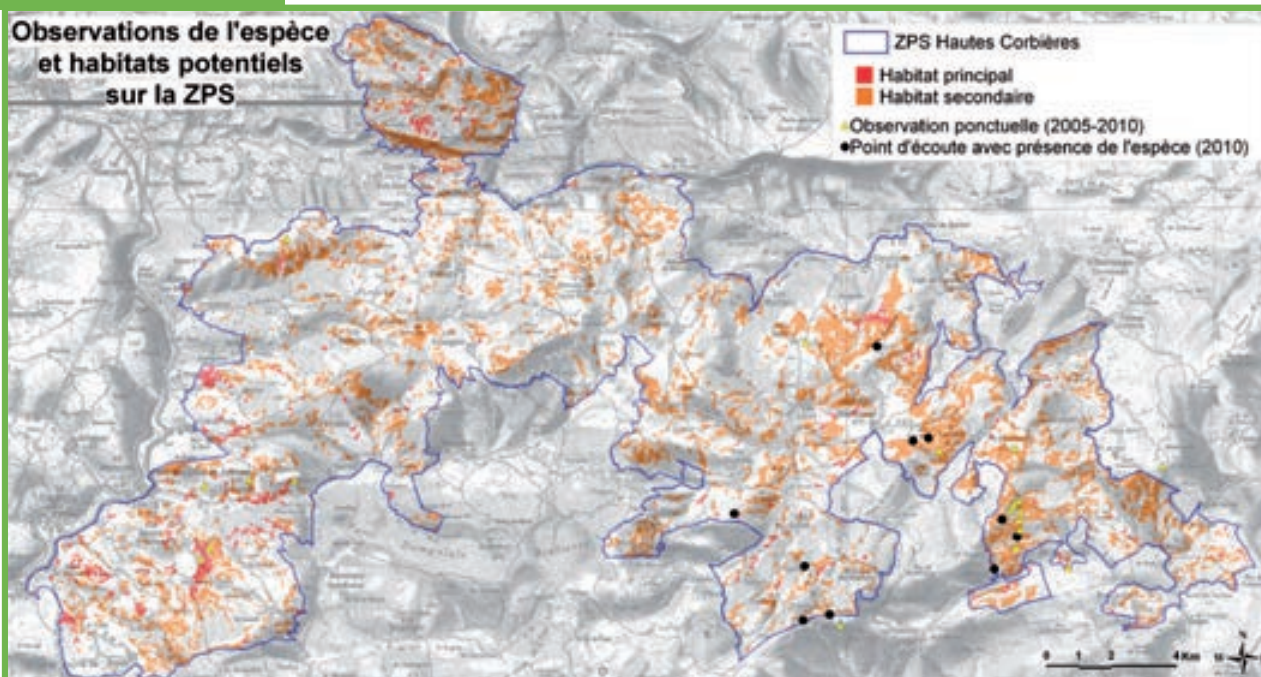


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	15	30

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Causses et garrigues parsemés de zones de buissons bas (genévrier, Chênes kermès ...).



Peu abondante, la Fauvette pitchou est cependant présente sur la majorité des milieux qui lui sont favorables. Sur la ZPS « Hautes Corbières », ces derniers sont composés de garrigues et landes méditerranéennes à la végétation arbustive basse et parsemée de bosquets constitués essentiellement de genévriers et Chênes kermès.

ÉVOLUTION

Localisée et peu abondante l'espèce semble à notre connaissance se maintenir dans le temps.

HABITAT

Les espaces susceptibles d'accueillir l'espèce sont relativement nombreux mais restent globalement sous-exploités. La fermeture complète de certains milieux qu'elle affectionne et les conditions climatiques d'une partie de ce territoire sont les facteurs limitants pour cette espèce sur la ZPS « Hautes Corbières ».

Dans l'état actuel, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS « Hautes Corbières » peut être qualifié de « favorable ».

MENACES

- Destruction de ses sites de nidification par gyrobroyage, écobuage ou incendie.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » au niveau régional pour cette espèce est modérée, (**Note = 5/14**) malgré un nombre restreint de couples nicheurs.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Aucune mesure particulière. Par contre, la présence de l'espèce devra être prise en compte lors de projets d'ouverture de milieux où elle est présente.

- Assurer un suivi régulier (bi ou trisannuel) sur les secteurs où l'espèce est présente, afin de mesurer sa dynamique.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- PONS P., 2004.- Tallareta cuallarga *Sylvia undata*. In ESTRADA J., PEDROCCHI V., BROTONS L. & HERRANDO S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp. 430-431.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais n'a pas retrouvé le niveau de référence

Statut national : Rare

Liste Rouge France : Préoccupation mineure

Liste Rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

Description de l'espèce

Hibou de grande taille (le plus grand d'Europe). Tête surmontée de deux grandes aigrettes brun sombre, grands yeux orangés et X clair sur la face formé par les moustaches et les revers des disques faciaux. Plumage : dessus brun roussâtre, dessous blanc à la gorge puis jaune roussâtre rayé de brun. Voix : « hou-ôh » bitonal répété à intervalle plus ou moins régulier d'une dizaine de secondes.



© D. Vaultot

Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Sédentaire possible
■ Hivernant

Écologie

- Habitat : grands massifs avec milieux ouverts (estives, landes) et zones boisées constituant son territoire de chasse et reliefs escarpés (falaises) pour la nidification.
- Alimentation : mammifères et oiseaux de petite et de moyenne taille. A l'occasion : reptiles, poissons et gros insectes.
- Reproduction : la ponte a lieu très tôt en février ou mars, l'envol des jeunes généralement entre mai et juin. [décembre-juin]
- Migration : sédentaire, seuls les juvéniles sont erratiques avant de trouver un territoire libre où se cantonner.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

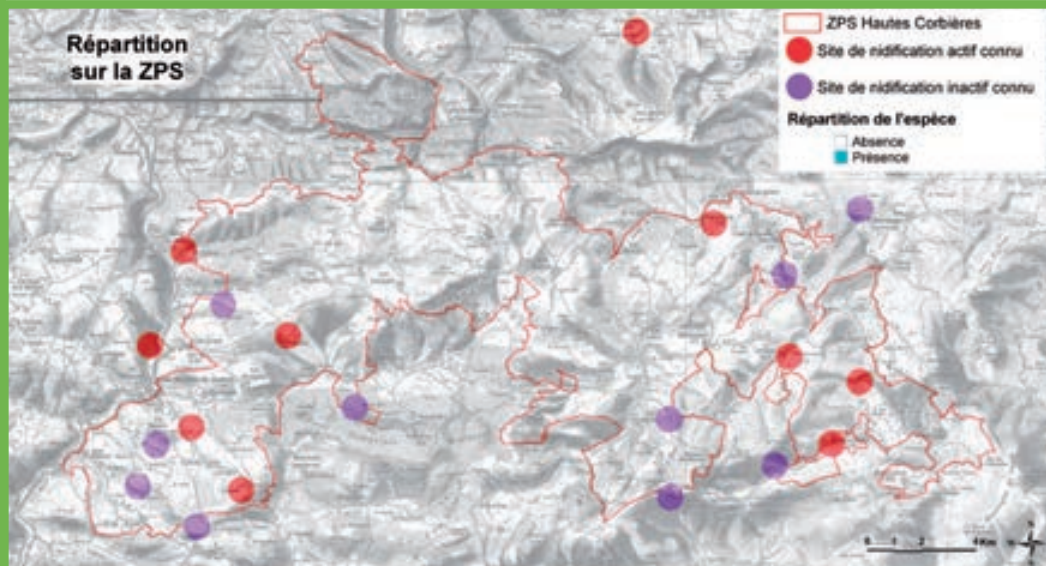
	Min	Max	%
Effectif européen*	10 000	21 000	-
Effectif français	950	1 500	7-10%
Effectif régional	335	550	35-37%
Effectif départemental	90	120	22-27%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est surtout nicheuse dans la moitié Sud-Est du pays avec un peuplement relativement dense et continu. Les effectifs connus de Grands-ducs semblent avoir augmenté de 20 à 50% depuis les années 70 avec une progression vers le Nord et l'Est de la France. La région LR rassemble plus de 25% de la population française avec de fortes densités sur les massifs les plus bas en altitude (Corbières). En montagne, où l'espèce est peu connue, les densités paraissent sensiblement plus faibles.



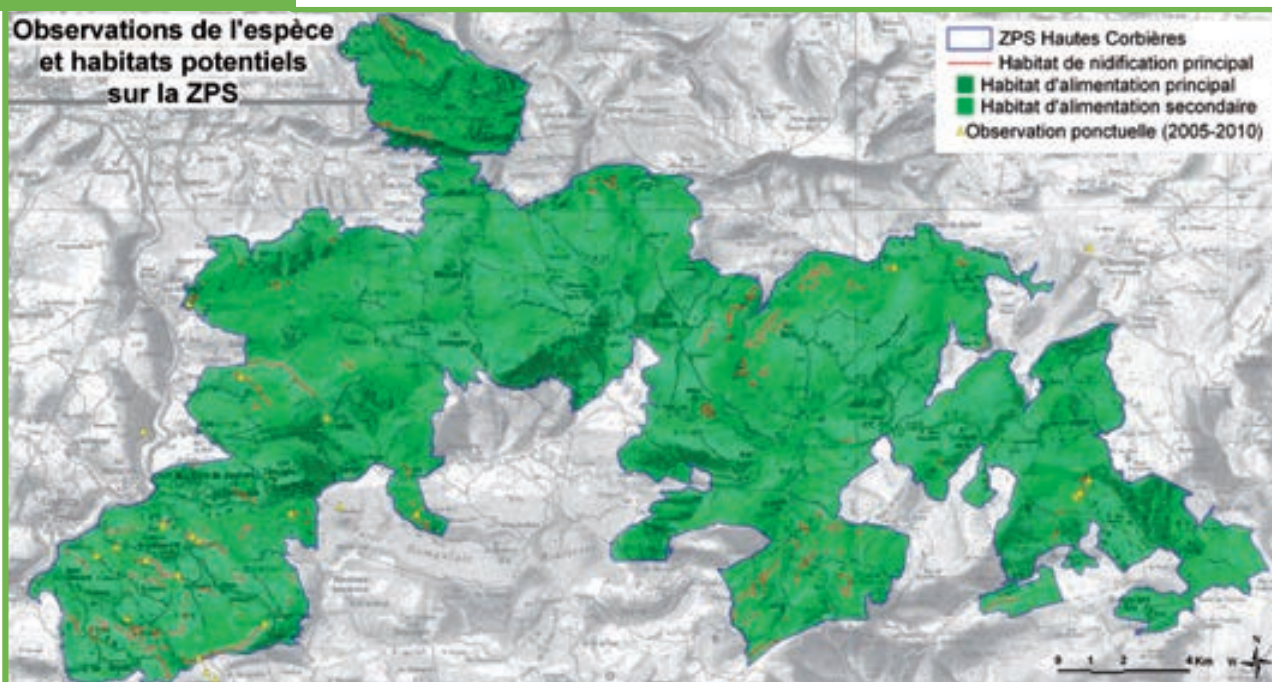
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	5	15

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Territoire d'alimentation : landes basses et pelouses, massifs boisés avec clairières.

Habitat de reproduction : escarpements rocheux.



RÉPARTITION

La répartition des couples de Grand-duc nicheur sur la ZPS « Hautes Corbières » est relativement homogène. La densité est quant à elle sous-estimée en raison d'une certaine discrétion de l'espèce. Malgré sa taille, l'espèce peut facilement passer inaperçue, la période des parades (décembre - janvier) est le moment le plus opportun pour la repérer grâce à son chant. Cependant, l'intensité varie beaucoup en fonction de la compétition que se livrent les mâles pour défendre leur territoire. La présence de jeunes mâles erratiques en quête d'un territoire ne doit pas être sous-estimée. Au vu de nos connaissances actuelles, la densité reste assez peu élevée, malgré un potentiel important en termes de sites de nidification favorables.

ÉTAT DE CONSERVATION

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Nombreux et diversifiés, ils sont globalement dans un bon état de conservation.

La connaissance précise du nombre de couples et la répartition sur la ZPS est encore incomplète. Il apparaît malgré tout que le potentiel de la zone est sous-exploité.

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS peut être qualifié de « favorable ».

MENACES

- Fermeture progressive des milieux sur les zones intermédiaires.
- Électrocution et collision sur les pylônes et lignes électriques Moyenne Tension.
- Dérangements durant la période de reproduction (février - juin)

RESPONSABILITÉ

Le Grand-duc étant assez répandu au sein de la région, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est modérée : **Note = 6/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Prendre en compte la répartition du Grand-duc d'Europe dans les documents de gestion d'urbanisme afin de garantir la quiétude des sites de reproduction connus et la pérennité des territoires de chasse.
- Neutraliser les lignes électriques moyenne tension les plus dangereuses.
- Limiter la fermeture des milieux.
- Limiter la fréquentation humaine à proximité des sites de nidification quand cela s'avère nécessaire.

Une recherche systématique lors de la période de chant (décembre-février) permettrait d'affiner les connaissances sur les effectifs nicheurs de l'espèce et sa répartition dans la ZPS. Un suivi de la reproduction serait à faire.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- GOR, 2002. *Les rapaces nicheurs des Pyrénées-Orientales*. CG 66 & EDF.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. Populations, tendances, menaces, conservation*. SEOF/LPO.
- SOLE J., BAUCCELLS-COLOMER J. & REAL J., 2004 – *Duc Bubo bubo*. In ESTRADA , PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp 288-289. Institut Catala d'Ornitologia (ICO)/ Lynx Edicions, Barcelona.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : En Déclin

Statut français : Vulnérable

Liste rouge France : À surveiller

Liste rouge LR : Non précisé

Description de l'espèce

Petit oiseau très coloré à peine plus grand qu'un moineau inféodé aux rivières et aux étendues d'eaux claires dont il dépend pour sa nourriture. Il capture ses proies (petits poissons essentiellement) en plongeant dans l'eau.



©J.Y. BARTOLICH

Répartition en Europe



■ Sédentaire
■ Hivernant

■ Estivant

Écologie

- Habitat : rivières et plans d'eaux avec pas ou peu de turbidités bordés de berges abruptes végétalisées lui permettant de creuser son terrier pour nicher.
- Alimentation : piscivore, il capture des poissons jusqu'à 7 cm de longueur. Il complète ce régime de crustacés, têtards et d'insectes aquatiques.
- Reproduction : le cantonnement débute dès le mois de février. La nidification débute fin mars et s'achève fin juillet avec la deuxième couvaison. **[mars-juillet]**
- Migration : migrateur partiel, la France reçoit un nombre important d'oiseaux nordiques.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	52 000	103 000	-
Effectif français	10 000	30 000	19-29 %
Effectif régional	290	1 050	2,9-3,5 %
Effectif départemental	30	100	9-10%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

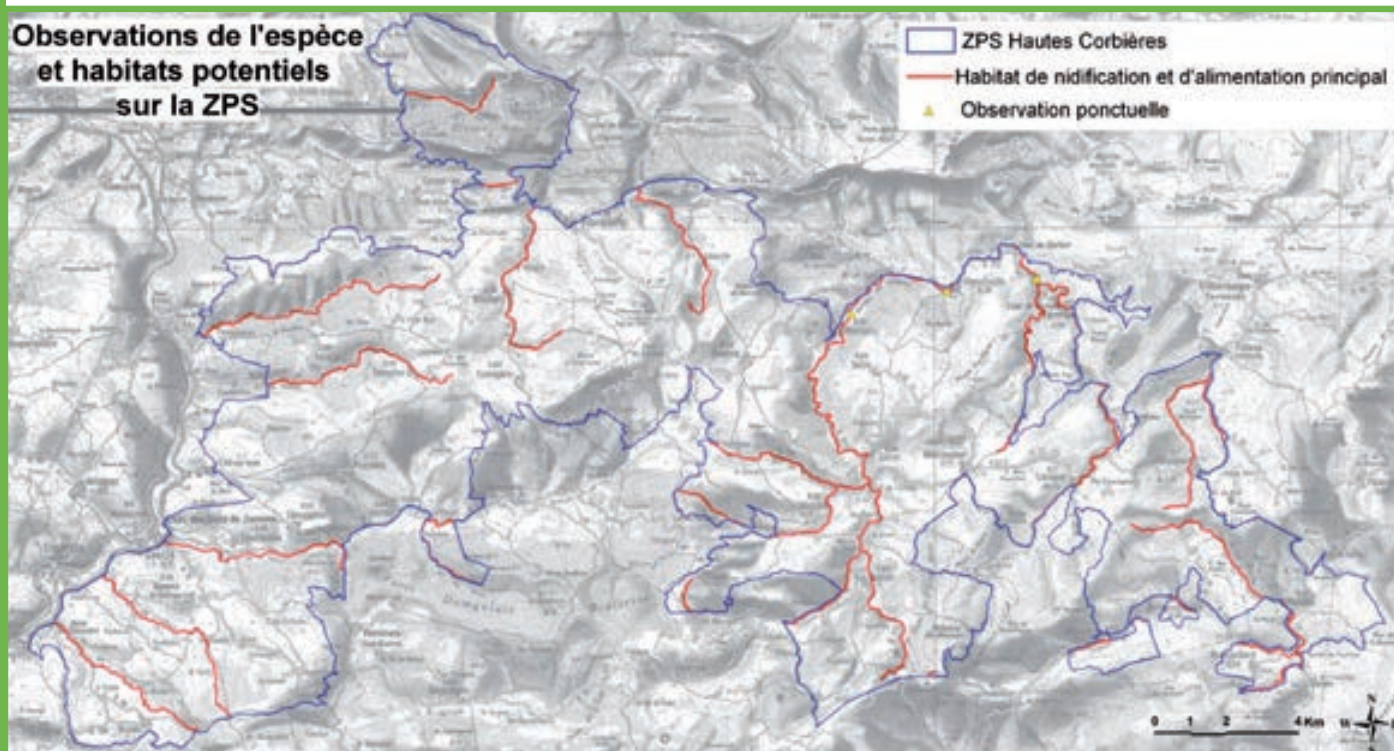
En France, le Martin-pêcheur est répandu, mais souvent peu abondant, sur l'ensemble du territoire, hormis les hautes vallées pyrénéennes et l'arc alpin. Il est sporadique en Corse. Il manque aussi souvent dans les grandes plaines céréalières ou sur les grands plateaux karstiques (Grands Causses par exemple).

En Languedoc-Roussillon, il occupe une grande partie du territoire régional, sans être commun. Le Gard est le département le plus peuplé, l'espèce n'étant absente que dans quelques secteurs boisés et dans le massif de l'Aigoual. En Lozère, il est reparti en faibles densités sur la plupart des cours d'eau du département, jusqu'à 1240 mètres d'altitude.

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	2	5

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Les rivières de l'Orbieu et du Sou bordés de berges abruptes ou faiblement inclinées lui permettant de creuser son terrier pour nicher.



Sa répartition sur la ZPS est peu connue, il semble cependant être présent sur l'ensemble de linéaires de rivières permanentes répondant à ces exigences en terme de nidification.

ÉVOLUTION

Peu connue, l'espèce semble malgré tout se maintenir.

HABITAT

Peu impactés par les activités humaines sur la ZPS, les linéaires de cours d'eaux et de ripisylves favorables à la nidification de l'espèce sont limités sur la ZPS. Il est cependant probable que les principaux cours d'eaux accueillent des hivernants. Les périodes d'étiages prolongées et de plus en plus fréquentes sont de nature à impacter l'espèce sur la ZPS.

L'état de conservation du Martin pêcheur est actuellement qualifié de « favorable » sur la ZPS.

MENACES

- **Menace potentielle** : Destruction des berges dans lesquelles ils nichent (piétinement par le bétail ...).

RESPONSABILITÉ

Dans la situation actuelle, la responsabilité de la ZPS «Hautes Corbières » pour cette espèce est faible :

Note = 4/14.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Pratiquer les coupes et autres entretiens en dehors de la période de reproduction afin d'éviter le dérangement du Martin-pêcheur.
- Maintenir des branches au-dessus du cours d'eau qui sont utilisées comme perchoir.

Inventaire précis des couples nicheurs.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYREC. & coll., 2000 – Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsieges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. pp18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. Bulletin Meridionalis, n°6, pp 21-26.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : vulnérable
Statut national : préoccupation mineure
Liste rouge France : à surveiller

Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne avec une queue échancrée. Dessous gris brunâtre uniforme à l'exception d'une zone plus claire à la base des rémiges primaires. La poitrine et la tête sont plus ou moins teintées de gris selon les individus et les culottes sont rousses. Le bec est noir, la cire et les pattes sont jaunes.



Répartition en Europe



■ Nicheur visiteur d'été

■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : vieilles ripisylves ou lisières des boisements feuillus bordant des lacs ou les grands cours d'eau.
- Alimentation : toutes sortes de vertébrés morts, blessés ou malades, insectes, ainsi que déchets et ordures d'origine anthropique.
- Reproduction : l'aire construite de branchages, est située dans un grand arbre entre 4 et 20 m de hauteur. Grégaire, il n'est pas rare que l'espèce forme des colonies lâches. [avril-juillet]
- Migration : Migrateur transsaharien, le Milan noir est parmi les plus précoces. Il part dès la fin juillet pour revenir à partir de la mi-février et surtout en mars.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	27 000	43 000	-
Effectif français	19 000	25 000	58-70%
Effectif régional	325	560	2%
Effectif départemental	15	30	5%

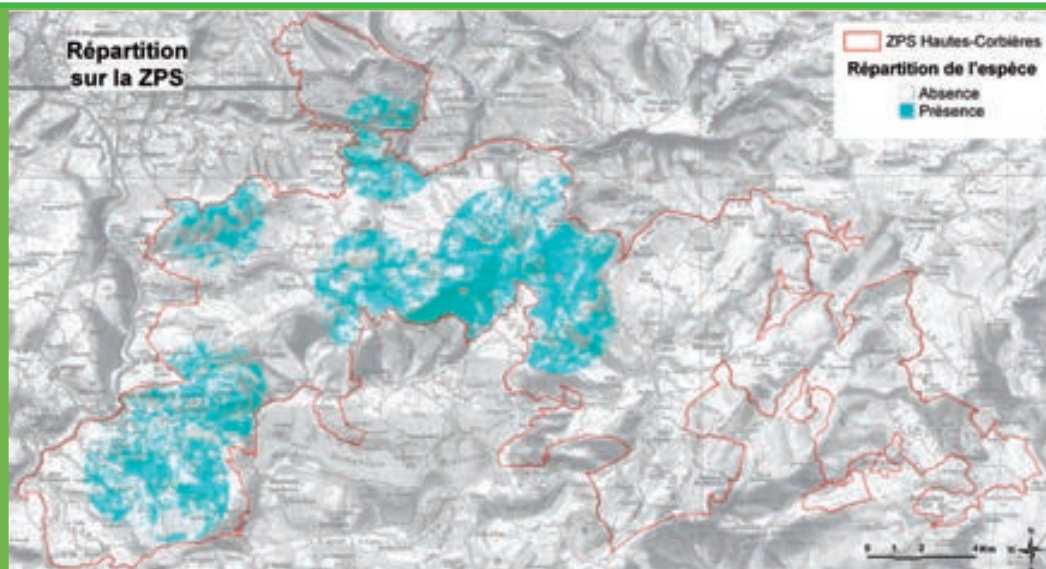
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, il occupe tout le territoire mis à part la frange nord-ouest, l'extrême Sud-Est et les îles méditerranéennes. En Languedoc-Roussillon, le Milan noir niche dans les plaines du Gard et de façon plus dispersée en Lozère, dans la plaine de l'Hérault et dans l'ouest audois, principalement le long des grands cours d'eau. L'espèce est presque absente dans les Pyrénées-Orientales.

La population française, représentant plus de la moitié de l'effectif de l'Union européenne, est en augmentation et semble même localement en expansion géographique. Ce constat est toutefois tempéré par des diminutions observées dans certaines régions (Kabouche, 2004).



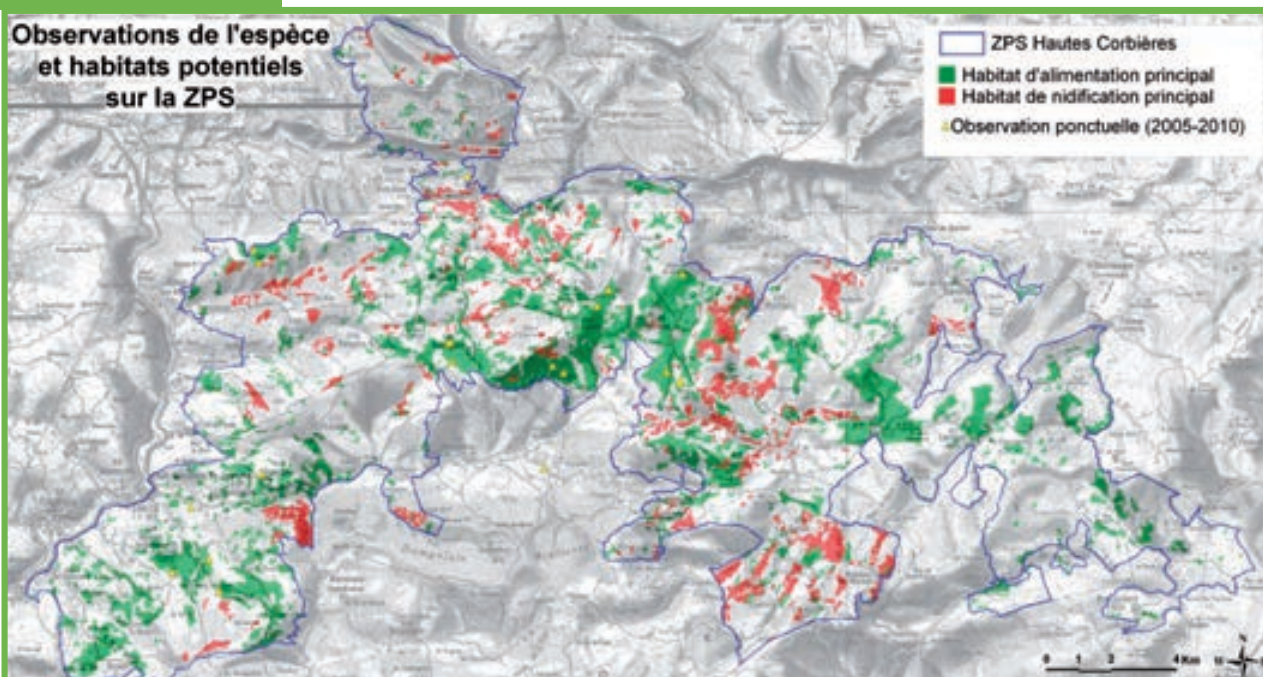
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	0	1

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Milieus ouverts (landes, pelouses, prés pâturés), ripisylves et zones humides, versants boisés (feuillus principalement mais également pinèdes).

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



La nidification du Milan noir n'a pas encore été constatée sur la ZPS « Hautes Corbières ». Sa présence erratique en période de reproduction connaît une lente évolution, comparable à celle constatée dans l'extension de la zone de nidification située sur le cours de l'Aude au sud de Carcassonne et qui s'étend maintenant jusqu'à Limoux. Les milieux ouverts de la ZPS situés à proximité de l'Aude sont les plus habituellement prospectés par l'espèce. Cette dernière privilégiant les abords des rivières pour nicher, plusieurs d'entre elles lui sont favorables : l'Aude, La Sals, Le Rialsesse et plus minoritairement l'Orbieu, le ruisseau de Véraza,...

ÉVOLUTION

Non nicheur. La présence de l'espèce reste encore très faible. La lente colonisation du cours de l'Aude en amont de Carcassonne devrait à terme concerner la partie située à l'ouest de la ZPS.

HABITAT

La faible présence de l'espèce sur le site est assez difficilement explicable.

Malgré l'absence de nidification, l'état de conservation du Milan noir sur le site peut être qualifié de « favorable ».

Menaces avérées :

- Électrocution sur le réseau électrique moyenne tension.

Menaces potentielles :

- Dérangements humains aux alentours des sites de reproduction.
- Empoisonnement indirect et intoxication liés à la lutte contre les micromammifères ou la fréquentation de décharges d'ordures

Étant donné l'absence de nidification à ce jour, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est faible : **Note =4/14.**

- Limiter la gestion sylvicole et des ripisylves entre mars et août autour des sites de nidification identifiés, le cas échéant.
- Neutraliser les pylônes électriques moyenne tension dangereux.
- Développer des pratiques phytosanitaires et sanitaires agricoles évitant les risques d'empoisonnement ou d'intoxication.

Prospecter les sites potentiels de nidification pendant la période de reproduction.

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COGard, 2005. - *Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard*. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- KABOUCHE B., 2004.- « Milan noir » : 40-43, in THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris, 178 pages.
- LHERITIER P. (1975) – *Les rapaces diurnes du Parc national des Cévennes (répartition géographique et habitat)*. Ecole pratique des hautes études. Mémoires et travaux de l'institut de Montpellier, 1975.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : En déclin
Statut français : Vulnérable
Liste rouge France : Vulnérable
Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

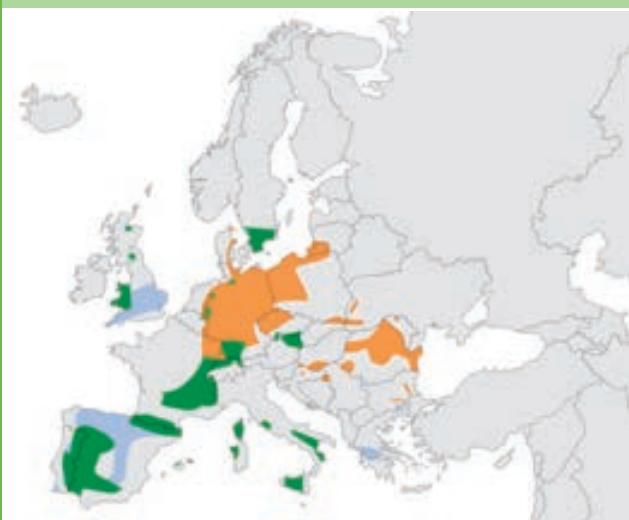
La tête est blanchâtre et le plumage brun orange dessus et roux flamméché de brun dessous. Les deux fenêtres blanches au niveau des poignets rendant les ailes tricolores (rousses, blanches et noires) sont caractéristiques de l'espèce.

En vol, le plumage et la longue queue rousse profondément échancrée en fait un rapace très facile à identifier. Le plumage des jeunes oiseaux est nettement plus pâle.



© J. Rabussier

Répartition en Europe



■ Nicheur visiteur d'été ■ Hivernant
■ Sédentaire

Écologie

- Habitat : paysages vallonnés présentant de vastes étendues de zones ouvertes entrecoupées de forêts ou bosquets de feuillus. Ne dépasse guère 1 000 mètres d'altitude pour établir son nid.
- Alimentation : très opportuniste, consomme toutes sortes de proies vivantes ou mortes : mammifères, poissons, oiseaux et invertébrés.
- Reproduction : niche dans un grand arbre. Entre fin mars et fin avril, 2 à 3 œufs sont pondus et couvés de 31 à 32 jours. La famille reste unie sur le territoire de reproduction jusqu'à l'indépendance des jeunes, généralement 3 à 4 semaines après l'envol qui a lieu vers le 50e jours.
- Migration : Certaines populations sont sédentaires (sud de l'Europe), d'autres migratrices (Europe centrale et orientale). La migration postnuptiale s'étend d'août à novembre et la migration prénuptiale s'étend de janvier à mai.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	19 000	25 000	-
Effectif français	3 000	3 900	16%
Effectif régional	50	74	2%
Effectif départemental	0	2	0-3%

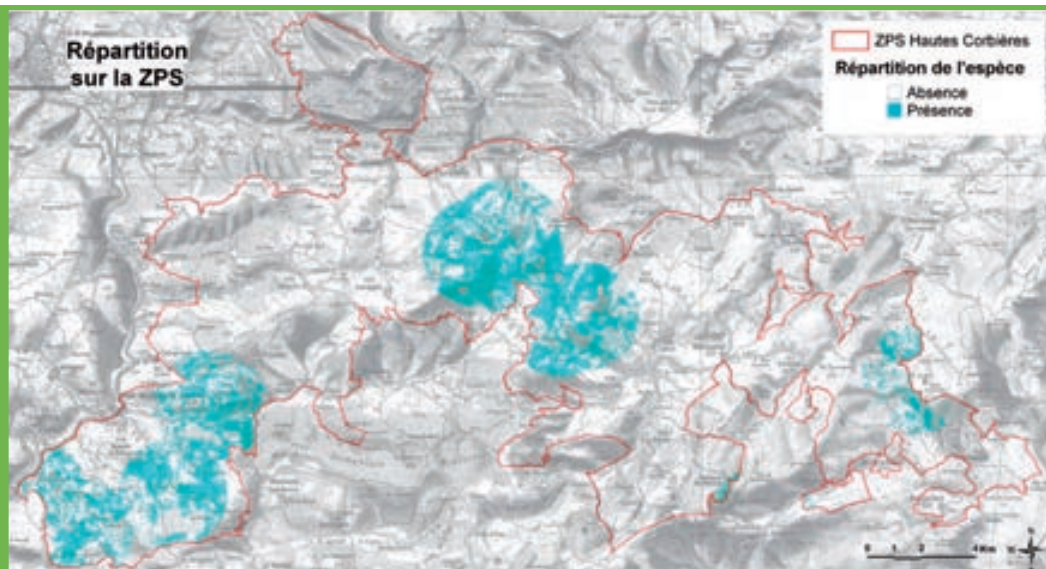
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'aire de répartition du Milan royal forme une diagonale allant du sud-ouest au nord-est de la France. En LR, les plus fortes densités se rencontrent dans le nord de la Lozère. L'espèce est plus sporadique sur les contreforts méridionaux de la Montagne Noire et sur les reliefs pré-pyrénéens.

Depuis les années 90, les populations clés d'Allemagne, de France et d'Espagne accusent un déclin préoccupant se poursuivant à l'heure actuelle. Cette évolution explique la récente révision du statut de l'espèce considérée depuis peu comme « presque menacée » au niveau mondial (IUCN, 2008).

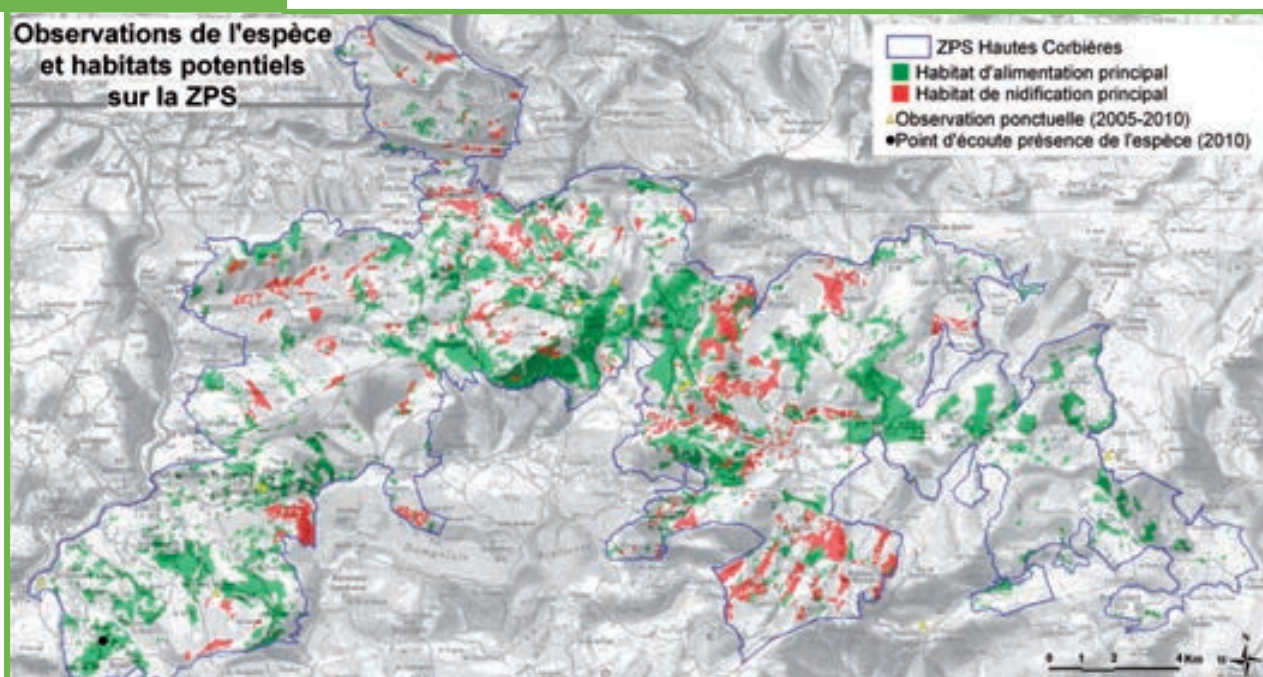


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre d'individus	0	1

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Non nicheurs, seul les espaces propice à leurs alimentation sont exploités : milieux ouverts (cultures, prés pâturés).



Non nicheur sur la ZPS Hautes Corbières. La présence du Milan royal est très aléatoire et concerne essentiellement des oiseaux immatures ou adultes non reproducteurs. Les secteurs les plus fréquentés se caractérisent par la présence importante de l'élevage (Bouisse, Mouthoumet, Rennes le Château). L'existence sur certains de ces secteurs de plusieurs placettes « éleveurs » (charniers pour rapaces nécrophages) renforce encore un peu plus leur attractivité pour l'espèce principalement charognarde.

ÉVOLUTION

Non nicheur. La situation de la ZPS « Hautes Corbières » en limite de répartition de l'espèce sur les Pyrénées explique en grande partie le peu de fréquentation.

HABITAT

L'aspect sanitaire de la zone est potentiellement une autre cause majeure expliquant la faible fréquentation du Milan royal.

Malgré tout, à l'heure actuelle, l'état de conservation du Milan royal sur la ZPS peut être qualifié de « favorable ».

MENACES

- Utilisation de produits sanitaires et phytosanitaires toxiques dans les pratiques agricoles.
- Électrocution sur le réseau électrique.
- Empoisonnement indirect et intoxication liée à la lutte contre les micromammifères ou la fréquentation de décharges d'ordures.

RESPONSABILITÉ

Actuellement la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est relativement faible mais la zone reste nettement sous-exploitée. L'enjeu de cette espèce sur cette zone est considéré comme modéré :

Note =5/14.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter la gestion sylvicole entre mars et août autour des éventuels sites de nidification identifiés.
- Neutraliser les pylônes électriques moyenne tension dangereux.
- Développer des pratiques sanitaires agricoles évitant les risques d'empoisonnement ou d'intoxication.

Assurer un meilleur suivi de la fréquentation afin d'en mesurer l'évolution.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- BIZET D., 2008 – Hivernage du Milan royal *Milvus milvus* en 2005-2006 en Camargue gardoise. *Meridionalis*, 8 : 45-50.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MIONNET A., 2004 – « Milan royal » : 36-39 in Thiollay J.-M. et Bretagnole V. - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux & Niestlé, Paris. 178 p.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélando*, 11 : 2-19.

Code Natura 2000 : A 338

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais dont la situation n'a pas recouvré le niveau de référence

Statut français : En déclin

Liste rouge France : préoccupation mineure

Description de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur est un passereau de la taille d'un étourneau. Le mâle présente des couleurs vives : tête grise avec un bandeau noir, manteau roux et poitrine rose vineux. La femelle est plus terne, d'un ton général brun-roux, et le bandeau est peu marqué ou absent.



© R. Riols

Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été



Nicheur possible

Écologie

- Habitat : Landes basses, pâtures et paysages bocagers ensoleillés jusqu'à 2 000m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'insectes. La Pie-grièche peut empaler ses proies sur des lardoirs (buissons épineux) qui lui servent de garde-manger.
- Reproduction : le nid est établi à faible hauteur dans un buisson épineux. La ponte (5 à 6 œufs) a lieu en fin mai ou juin. La couvaison et l'élevage des jeunes durent chacun une quinzaine de jours.
- Migration : migratrice, la Pie-grièche écorcheur hiverne en Afrique subsaharienne. Elle arrive sous nos latitudes en mai pour repartir en août-septembre.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	3 000 000	6 000 000	-
Effectif français	160 000	360 000	5-6%
Effectif régional	4 650	13 750	3-4%
Effectif départemental	600	1 200	9-13%

* Russie et Turquie non comprises.

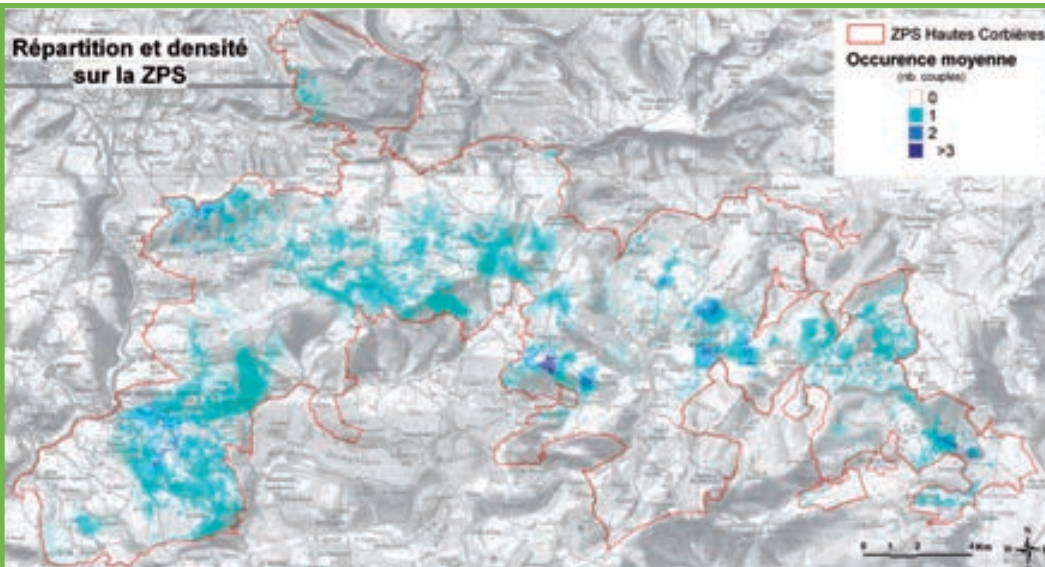
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Pie-grièche habite toutes les zones agricoles, surtout les zones d'élevage, de moyenne montagne. Elle est souvent plus rare et localisée en plaine.

En Languedoc-Roussillon, elle est confinée à l'arrière-pays, les garrigues étant trop sèches pour cette espèce de milieux tempérés.

L'important déclin de l'espèce constaté à la fin du XXe siècle semble être stoppé et la population française paraît en légère augmentation depuis une dizaine d'années.



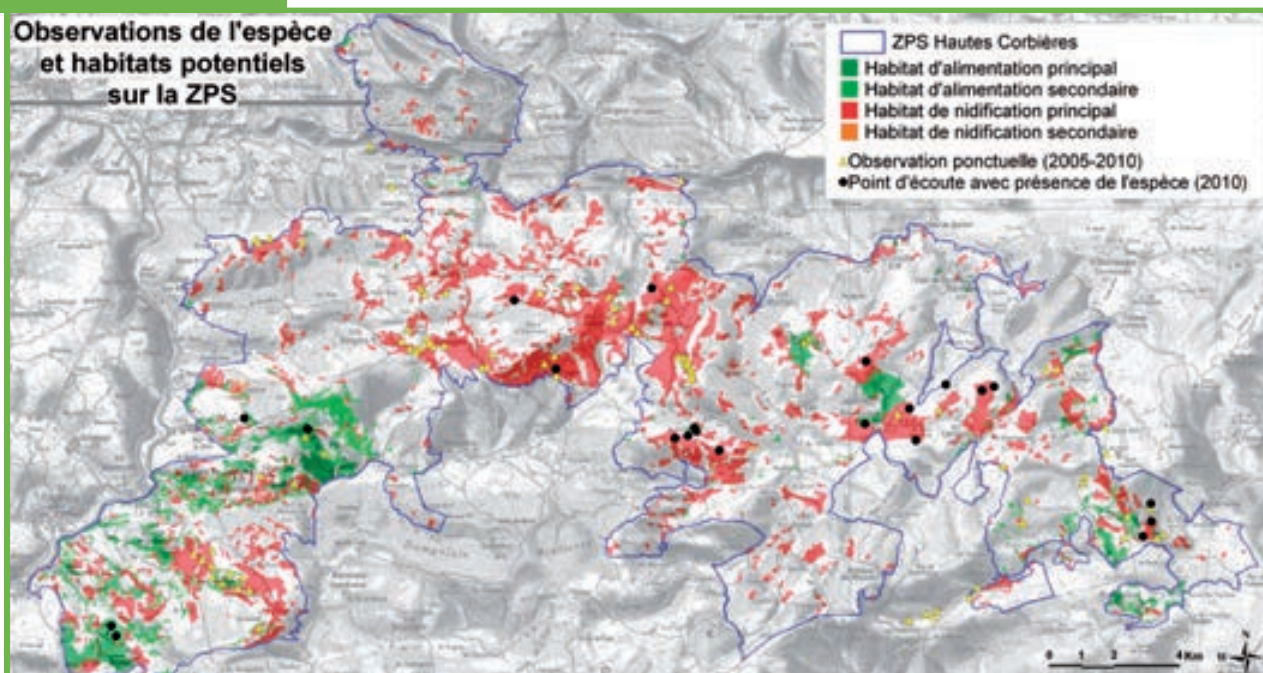
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	100	200

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Landes basses, broussailles, pâturages et prés de fauche bordés de haies ou buissons d'épineux

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



La Pie-grièche écorcheur est un nicheur relativement fréquent sur toutes les zones favorables du site. Quelques secteurs particulièrement favorables peuvent compter entre 5 à 10 couples ou mâles territoriaux au kilomètre carré (Albières, Mouthoumet, Salza ...). Particulièrement inféodée aux bosquets d'épineux, elle est rarement trouvée dans les milieux très secs de la ZPS, ou ce type de végétation est rare.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Sans être très abondants, les habitats sont de bonne qualité et répartis sur l'ensemble de la zone.

Bien représentée, l'espèce occupe tous les milieux favorables présents sur la zone étudiée.
L'état de conservation de la Pie-grièche écorcheur sur la ZPS peut être qualifié de « favorable ».

MENACES

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante.
- Urbanisation sur des zones favorables à l'espèce.
- Disparition des prairies de fauche.

RESPONSABILITÉ

La Pie-grièche écorcheur étant très répandue en Europe, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est modérée : **Note = 5/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter la fermeture des milieux.
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.
- Prendre en compte la répartition de la Pie-grièche écorcheur dans les documents d'urbanisme.
- Maintenir et restaurer les prairies de fauche, conserver les haies et fruticées (site de nidification).

Prévoir des comptages réguliers sur des zones témoins afin d'apprécier l'évolution de la population. Outre une meilleure connaissance de l'évolution de l'espèce, le résultat de ces comptages pourrait être corrélé avec les différentes pratiques agricoles et servir d'indicateur de la qualité des milieux.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIZET D. & DAYCARD D. (2007) – Résultats de l'enquête pies-grièches 2006 dans le Gard. *Aux échos du COGard*, 96 : 12-19.
- COGARD (1993) – *Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993*. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DEJAIFVE P-A., 1992. Répartition des pies-grièches dans le département des Pyrénées-Orientales. *La Mélano*, 8, 23.
- GIRALT D. & TRABALLON F., 2004 – Escorxador *Lanius collurio*. IN ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 110-111.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Sûr

Statut français : À surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Description de l'espèce

Le Pic noir est le plus grand pic d'Europe. Il est aisément reconnaissable à son plumage uniformément noir avec une calotte rouge et un bec blanc. En vol, sa silhouette rappelle la Corneille noire mais s'en distingue par des battements d'ailes irréguliers et saccadés.

Très loquace : son chant sonore et son tambourinement prolongé sont souvent le meilleur moyen de le repérer. Son répertoire est très étendu et les deux sexes ont de nombreux cris.



© R. Riols

Répartition en Europe

Écologie



 Sédentaire

 Sédentaire possible

- Habitat : milieux forestiers généralement au-dessus de 500 m d'altitude. Il peut nicher en plaine dans la moitié nord de la France.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'insectes, en particulier les fourmis mais aussi les insectes xylophages et les larves de coléoptères. Il se nourrit souvent au sol.
- Reproduction : le Pic noir est cavernicole. Il creuse sa loge dans un arbre de gros diamètre. Les 3 à 5 œufs sont pondus en avril et sont couvés pendant 2 semaines. L'élevage des jeunes dure près d'un mois. [avril-juin]
- Migration : strictement sédentaire. Les jeunes se dispersent à faible distance.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

Distribution et tendance en France et en LR

	Min	Max	%
Effectif européen*	170 000	340 000	-
Effectif français	8 000	32 000	5-10%
Effectif régional	450	1 500	5%
Effectif départemental	100	200	13-22%

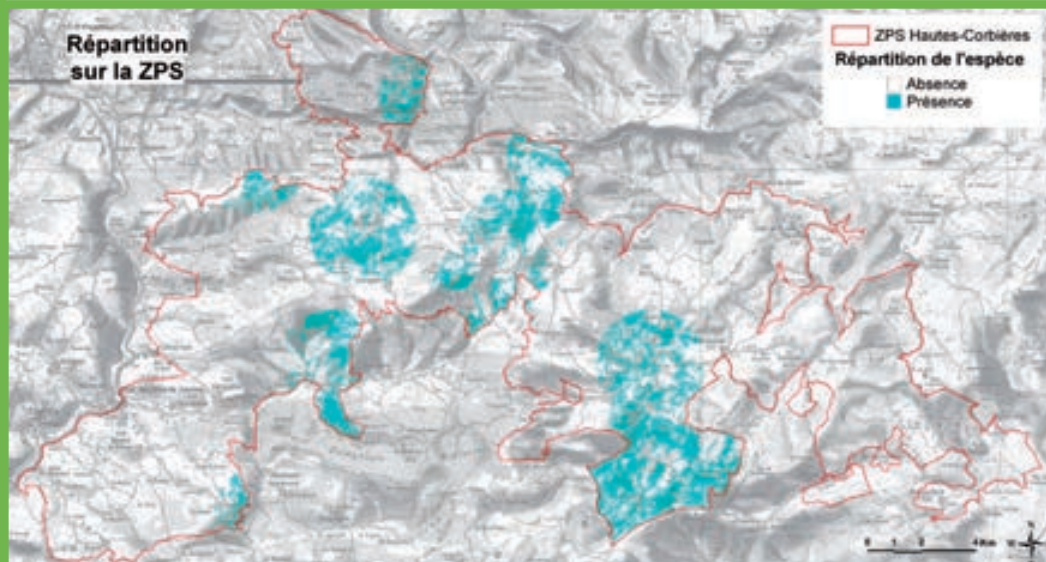
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

En France, comme en Europe, le Pic noir est en augmentation depuis une cinquantaine d'années. Il a ainsi colonisé la plupart des forêts de plaine françaises.

En Languedoc-Roussillon, le Pic noir reste une espèce localisée aux forêts de moyenne et de haute montagne. Ses densités ne sont jamais élevées, excepté en Lozère.

Dans l'Aude, le Pic noir niche dans tous les massifs forestiers importants. Ses densités sont néanmoins variables et dépendent souvent des essences présentes.



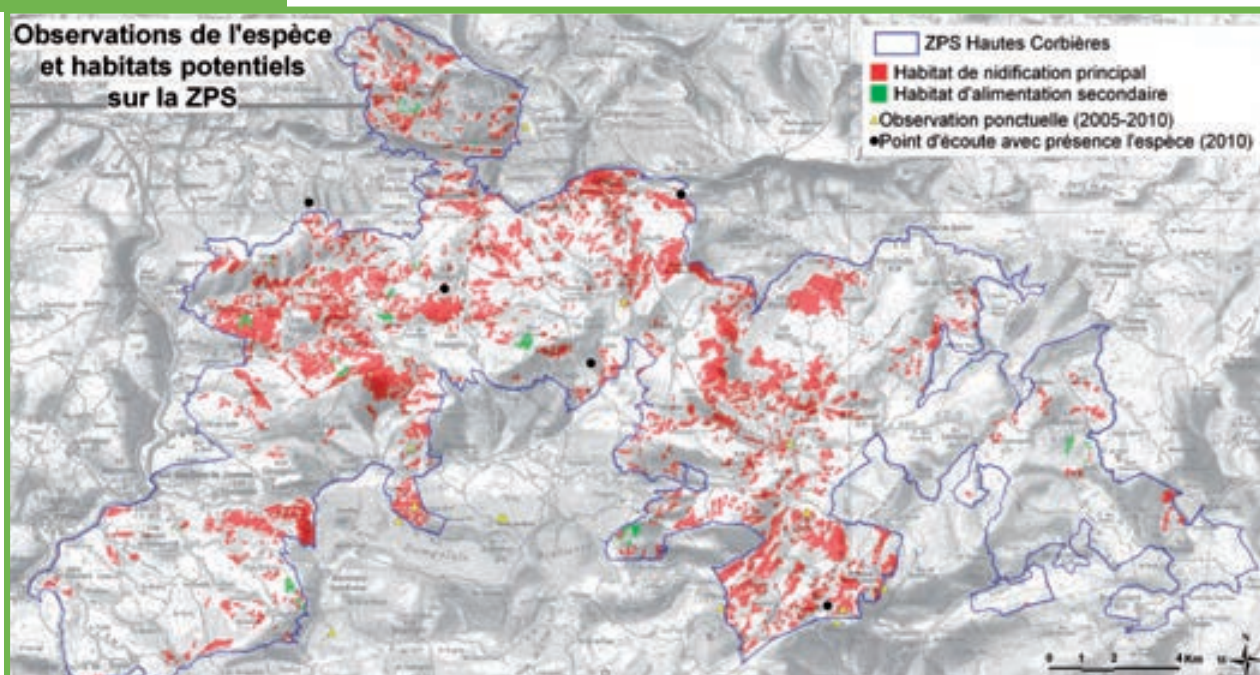
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	6	12

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Toutes les forêts à l'exception des chênaies vertes et des jeunes peuplements de pins. Sur la ZPS, il marque une préférence pour les forêts fraîches (hêtraies) dans lesquelles le diamètre des arbres est plus conséquent.

Observations de l'espèce et habitats potentiels sur la ZPS



La densité la plus importante se trouve sur la partie centrale de la zone, ce qui correspond à la répartition des peuplements les plus favorables à l'espèce. Les boisements les plus vieux et les secteurs non ou peu exploités, où le volume de bois mort est plus important, ont sa préférence. Si la taille de ces espaces influe sur la densité de l'espèce, on peut cependant contacter l'espèce sur des peuplements favorables de faible taille (forêts de combes).

Les secteurs peuplés uniquement de chênaies vertes et de jeunes peuplements de résineux sont totalement inexploités. Rappelons l'importance du Pic noir dans l'écosystème forestier: de nombreuses espèces cavernicoles profitent des loges qu'il creuse pour leur nidification (Pigeon colombin *Columba oenas*, Chouette hulotte *Strix aluco* et chiroptères).

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Dans l'état actuel de la gestion et des exploitations forestières, les habitats de l'espèce sont jugés bons.

Le Pic noir occupe l'ensemble des différents milieux forestiers à l'exception des peuplements peu ou pas adaptés à l'espèce (Chêne vert, pins, taillis).

L'état de conservation du Pic noir sur la zone peut être jugé « favorable » du fait de la superficie et de la qualité des milieux propices à l'espèce.

MENACES

- Sylviculture inadaptée (futaies régulières avec des peuplements trop jeunes sur de grandes surfaces).

RESPONSABILITÉ

Le Pic noir étant répandu dans toute l'Europe, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est faible : **Note = 4/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Conserver les arbres à loges ne présentant pas de danger.
- Prendre en compte la répartition du Pic noir dans les documents de gestion afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Mettre en place une gestion sylvicole favorable au Pic noir, en particulier des îlots de vieillissement et de sénescence où des arbres morts sont conservés sur pied. De même, la présence de bois mort est favorable à l'espèce.

Une étude précise des densités de l'espèce selon les différents modes de gestion sylvicoles permettrait de préciser les modalités de gestion les plus efficaces pour améliorer les habitats favorables au Pic noir et, par conséquent, aux autres espèces forestières cavernicoles qui en dépendent.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COLMANT L. (2003).- Populations, sites de nidification et arbres à loge du Pic noir *Dryocopus martius* dans la région du Parc Naturel Viroin-Hermeton (Wallonie- Belgique). *Alauda*, 71 (2) : 145-157.
- COURMONT L., 2006 – *Répartition, écologie et mesures de gestion pour le Pic noir et les espèces associées dans la hêtraie de la Réserve naturelle de Nohèdes*. Groupe Ornithologique du Roussillon. 25p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- SEON J., 1994 – Pic noir et Chouette de Tengmalm sur l'Aigoual. *Causses et Cévennes*, pp 474-477.
- MARTINEZ-VIDAL R. (2004).- Picot negre *Dryocopus martius*. In ESTRADA J., PEDROCCHI V., BROTONS L. & HERRANDO S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp. 320-321.
- TJERNBERG M., JOHNSON K. & NILSSON S.G. (1993). Density variation and breeding success of the Black Woodpecker *Dryocopus martius* in relation to forest fragmentation. *Ornis Fennica*, 70 : 155-162.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : En Déclin

Statut français : À surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories.

Description de l'espèce

Grand passereau élancé rappelant par certains traits une bergeronnette. Dessus du dos et calotte à peu près unis brun pâle, dessous beige sans rayures parfois avec de légères stries assez fines sur les cotés de la poitrine. Net sourcil pâle. Chant simple composé de 2 ou 3 syllabes sonores et souvent accentuées : « tsirliih ... tsirliih ... tsirliih ... »



© J. Gonin

Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été



Nicheur possible

Écologie

- Habitat : milieux ouverts, plats, chauds et secs avec quelques buissons clairsemés et friches agricoles sèches.
- Alimentation : insectes et larves capturés au sol.
- Reproduction : niche au sol. Construit un nid assez volumineux caché entre deux touffes d'herbe ou dans une broussaille. [mai-juillet]
- Migration : la totalité de la population hiverne au Sahel. La migration a lieu en août-septembre et les nicheurs sont de retour en avril-mai.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	600 000	1 000 000	-
Effectif français	20 000	30 000	<3 %
Effectif régional	2 600	10 000	13-33 %
Effectif départemental	800	1 800	18-31 %

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce niche principalement dans la moitié sud du pays, appréciant particulièrement la chaleur et la sécheresse du pourtour méditerranéen. L'effectif moyen français ainsi que sa tendance sont mal connus.

La population du Languedoc-Roussillon totaliserait plus de 25 % de l'effectif national et il semblerait qu'elle soit en déclin comme dans le reste de son aire de répartition européenne.

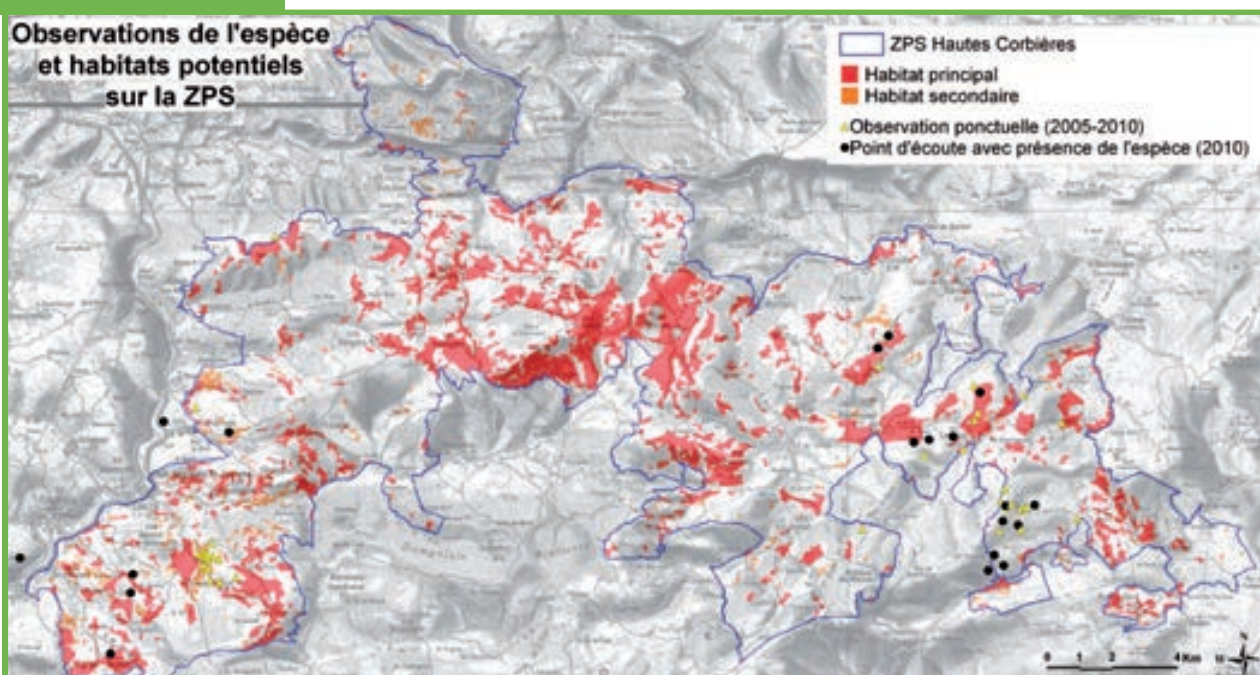


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	30	50

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Causses pâturés en limite ou non de prairies artificielles et cultures.



Le Pipit rousseline est un nicheur régulier dans la ZPS. Cependant, il semble totalement absent de certains secteurs comme le plateau de Bouisse, les rigueurs du climat sur ce secteur au printemps en sont probablement la cause. À milieu équivalent, la densité de la population peut être très variable en fonction des secteurs. Les plus fortes densités se situent essentiellement sur la partie est du site.

ÉVOLUTION

De façon générale, les populations de Pipits rousseline sur le territoire des Corbières semblent en régression depuis une quinzaine d'années (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

Évoluant peu ou lentement, les habitats de l'espèce sur le territoire sont considérés comme bons.

Localisée sur les secteurs propices, l'espèce semble avoir sur le site un nombre de couples et une répartition proches de l'optimum.

Dans l'état actuel, le statut de conservation du Pipit rousseline sur le site peut être qualifié de « favorable ».

MENACES

- **Menaces avérées** : Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante.
- **Menaces potentielles** : Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

Le Pipit rousseline étant encore assez répandu en Europe, en particulier dans le sud, et les effectifs présents sur la ZPS étant limités, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est modérée : **Note = 6/14**.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limitation de la fermeture des milieux en conservant l'aspect de causse ouvert.

Des recherches spécifiques pourraient être menées sur les rares secteurs propices à l'espèce présents sur la zone : précision de l'importance de la population, analyse de milieu plus approfondie, suivi de la reproduction sur des zones témoins.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- AYMERICH P. & SANTANDREU J., 2004 – Trobat *Anthus campestris*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 354-355.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COGARD, 1993 – *Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993*. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000 – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Sûr
Statut français : Rare
Liste rouge France : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : Rare

Description de l'espèce

Les Vautour fauve sont beiges avec un cou plus clair, blanc sale, et les rémiges sont noires. Les juvéniles présentent un contraste plus marqué sur le dessous des ailes.
En vol, il se reconnaît à sa très grande envergure (255-280 cm), à ses ailes longues largement arrondies à l'arrière, aux extrémités digitées et relevées vers le haut, à sa tête petite et à sa queue courte.



Répartition en Europe



■ Sédentaire

■ Hivernant

Écologie

- Habitat : massifs montagneux avec de vastes étendues ouvertes constituant son territoire d'alimentation et des falaises pour ses sites de nidification.
- Alimentation : charognard, il se nourrit des carcasses d'animaux sauvages ou domestiques lors de « curées » pouvant rassembler plusieurs dizaines d'oiseaux.
- Reproduction : le Vautour fauve niche en falaise, dans des cavités ou sur des vires rocheuses. La ponte a lieu en janvier février. La couvaison dure 52 à 55 jours et l'élevage du jeune près de 4 mois. L'envol de l'unique jeune a généralement lieu entre juillet et septembre.
- Migration : sédentaire. Les immatures et adultes non reproducteurs sont erratiques et peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	18 000	19 000	-
Effectif français	777	780	3%
Effectif régional	116	116	20%
Effectif départemental	0	0	0%

* Russie et Turquie non comprises.

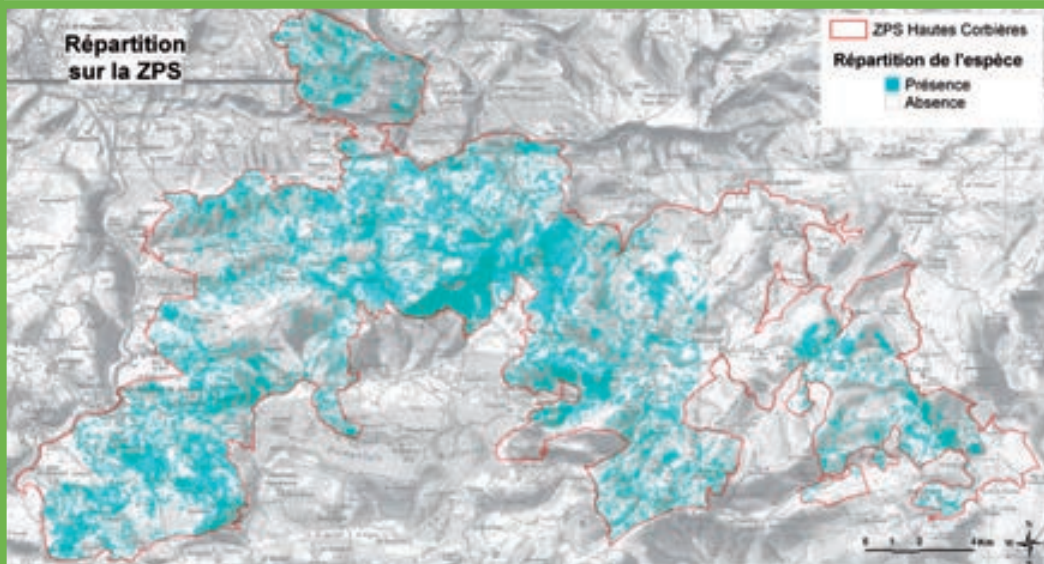
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Vautour fauve a toujours été nicheur dans les Pyrénées occidentales. Il a été réintroduit avec succès dans les Cévennes au début des années 1980, puis dans les Alpes du sud à la fin des années 1990.

Cette augmentation, naturelle et artificielle, des effectifs nicheurs français est à reconsidérer depuis l'application de nouvelles normes concernant l'équarrissage en France et surtout en Espagne qui ont considérablement limité le succès reproducteur ces dernières années.

En LR, l'espèce ne niche qu'en Lozère mais la proximité des colonies cévenoles et espagnoles explique la présence continue d'individus en moyenne et haute montagne.



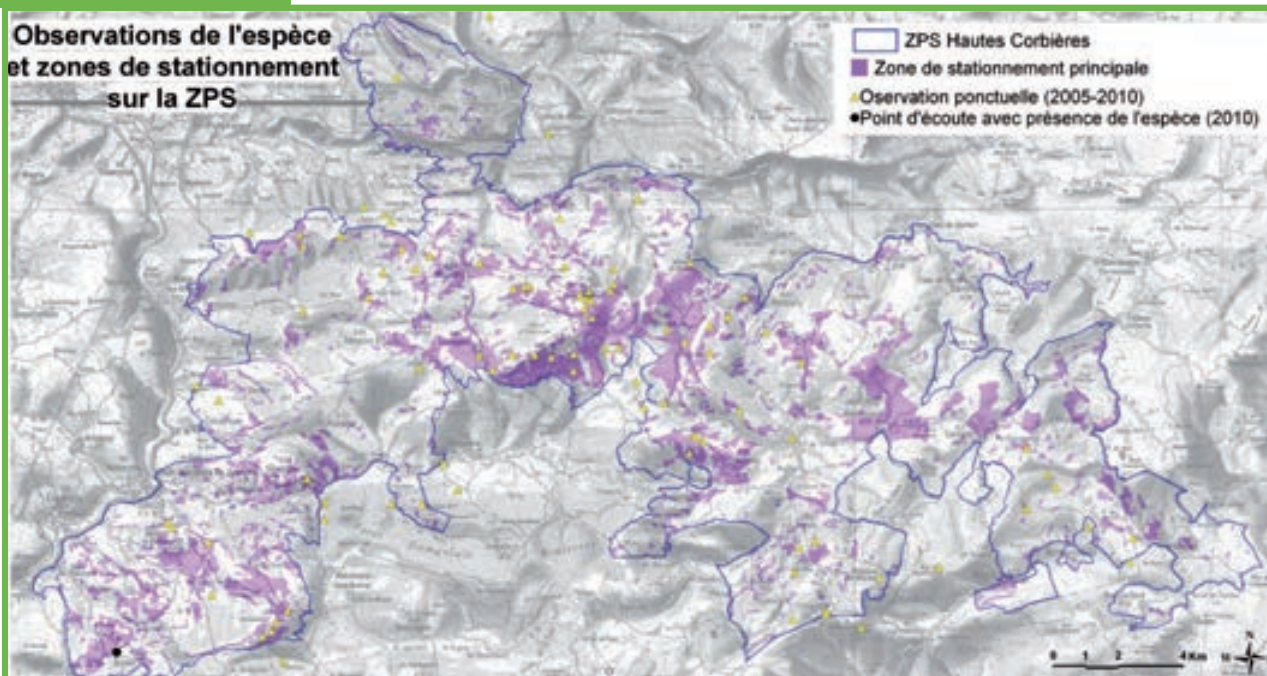
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre d'individus	10	150

PRINCIPAUX HABITATS
EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Territoires d'alimentation : tous types de milieux ouverts parcourus par les troupeaux.

Dortoirs : falaises et arbres.

Observations de l'espèce
et zones de stationnement
sur la ZPS

La présence du Vautour fauve est maintenant continue sur la ZPS « Hautes Corbières ». Le niveau de fréquentation actuelle est en grande partie lié au changement radical des modes d'équarrissage en Espagne depuis 2006. Les effectifs restent cependant très fluctuants en fonction des saisons. Les effectifs maximaux (150 à 200 individus) sont atteints du printemps au début de l'automne : à cette période, l'ensemble de la ZPS est prospecté par l'espèce. Le reste de l'année, l'effectif oscille entre 15 et 50 individus. La majorité de ces oiseaux provient des colonies de Catalogne sud, viennent s'y ajouter quelques oiseaux issus d'autres colonies (Cévennes, Aragon...). Notons la présence de nombreux dortoirs ponctuels en forêt et d'un plus régulier en site rocheux dans les Gorges de l'Orbieu.

ÉVOLUTION

Non nicheur dans un rayon minimum de 100km. La fréquentation de l'espèce sur la zone dépend essentiellement de l'existence des colonies catalanes espagnoles et des Grands Causses ainsi que des capacités alimentaires liées aux réglementations d'utilisation des carcasses en fonction des pays.

HABITAT

Les nombreux troupeaux et zones potentielles de nidification présents sur ce territoire répondent idéalement aux besoins de l'espèce. Il conviendrait cependant d'assurer une meilleure disponibilité alimentaire par la création de « placettes éleveurs » permettant un plus grand accès aux mortalités.

L'état de conservation du Vautour fauve est actuellement qualifié de « favorable » sur la ZPS.

MENACES

- Empoisonnement indirect lié à la consommation d'animaux d'élevage euthanasiés.
- Intoxication au plomb suite à la consommation de carcasses d'animaux tirés à balle ou à plomb.
- Empoisonnement lié à la consommation de carcasses d'animaux (renard, blaireau...) morts suite à l'ingestion d'appâts empoisonnés (pratiques illégales).
- Électrocution lors d'utilisation comme perchoir de certains poteaux, collision avec des câbles.

RESPONSABILITÉ

Le Vautour fauve n'étant pas encore nicheur sur la ZPS, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est modérée : **Note = 5/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Améliorer la disponibilité alimentaire en développant l'équarrissage naturel dans le respect de la réglementation.
- Neutraliser les pylônes et tronçons de lignes électriques moyenne tension potentiellement dangereux.
- Informer et sensibiliser, à l'aide de différents outils (réunions d'informations, dépliant ...), le monde de l'élevage et le grand public sur la présence et le rôle des Vautours fauves dans le milieu naturel.
- Prendre en compte le Vautour fauve lors de toute création ou modification d'aménagements sur les sites ou il est potentiellement nicheur à terme.

- Assurer le suivi de la fréquentation des principaux dortoirs, afin de mesurer l'évolution comportementale conduisant à la création de colonies nicheuses.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BAGNOLI C., 2006.- La réintroduction pionnière des vautours en France. *Les Actes du BRG* : 299-302.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- ELIOTOUT B., 2007.- *Le Vautour fauve : description, évolution, répartition, reproduction, observation, protection*. Delachaux et Niestlé, 191 p.
- GARCIA-FERRE D., MARGALIDA A., BORAU A., BENEYTO A., EXPOSITO C. & JIMENEZ X. 2004 – Voltor comu Gyps fulvus. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 162-163.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- SARRAZIN F., BAGNOLIN C., PINNA J.-L., DANCHIN E., 1995.- Breeding biology during establishment of a reintroduced Griffon Vulture *Gyps fulvus* population. *Ibis*, 138 (2) : 315-325.
- SARRAZIN F., 1995.- *Dynamique des populations réintroduites: le cas du Vautour fauve dans les Causses*. Thèse nouveau doctorat. 229 p.
- TERRASSE M., 1983.- Réintroduction du Vautour fauve dans les Grands Causses (Massif Central, France). *Compte rendu des séances de la société de biogéographie*, 59 (3) : 279-283.
- TERRASSE M., SARRAZIN F., CHOISY J.P., CLEMENTE C., HENRIQUET S., LECUYER P., PINNA J.L., TESSIER C., 2004.- A success story: the reintroduction of Eurasian Griffon Gyps fulvus and Black Vultures Aegypius monachus to France. In *Vith World Conference on Birds of Prey and Owls. Raptors Worldwide* (R.D. Chancellor & B.U. Meyburg ed.), WWGPP/ MME, Budapest, Hungary. 18-23 May 2003. pp. 127-145.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Rare
Statut français : Vulnérable
Liste rouge France : En danger critique d'extinction
Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

Plus grand rapace diurne d'Europe (2,50-2,95 m d'envergure). Le plumage est entièrement brun noir, brun foncé chez les oiseaux âgés. Les parties nues de la tête et les pattes sont pâles chez l'adulte, roses chez le jeune. En vol, il se différencie du Vautour fauve *Gyps fulvus* par sa coloration entièrement sombre, ses longues et larges ailes rectangulaires très digitées tenues à plat et par la courte queue cunéiforme.



© J. Laurens

Répartition en Europe



Sédentaire
Sédentaire probable

Hivernant

Écologie

- Habitat : régions de montagnes et de collines boisées comprenant des plateaux à végétation steppique et semi-ouverts, des canyons et des vallons en partie boisés pour son alimentation.
- Alimentation : nécrophage, il se nourrit de cadavres d'animaux de toutes tailles (lapins, cervidés, brebis).
- Reproduction : dès novembre, il construit ou rafraîchit son nid dans un arbre (entre 3 et 20 m de haut). Envol du jeune en septembre. On ignore combien de temps il demeure avec les adultes. [février-octobre].
- Migration : les adultes restent toute l'année aux alentours des sites de reproduction. Les jeunes vagabondent, rarement sur de grandes distances.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Nombre	%
Effectif européen*	1553	-
Effectif français	16	1,35%
Effectif régional	6	37,5%
Effectif départemental	0	-

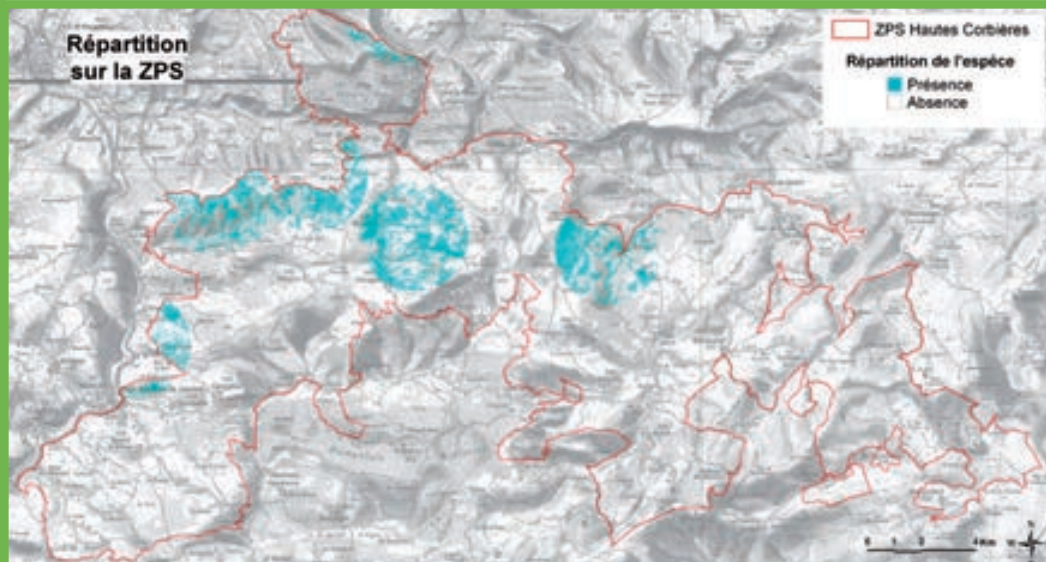
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, seule la région des Causses (Lozère - Aveyron) est occupée suite aux réintroductions initiées au début des années 90. Deux autres programmes de réintroduction sont en cours dans les Baronnies et les gorges du Verdon. La population, pour l'instant confinée aux deux départements de la Lozère et de l'Aveyron, est en augmentation lente.

Les échanges entre l'Espagne et la France sont aujourd'hui fréquents. Les observations sur des sites en dehors des sites de reproduction et de lâcher sont aujourd'hui de plus en plus fréquentes et laissent espérer une future nidification de ce vautour sur de nouveaux territoires.



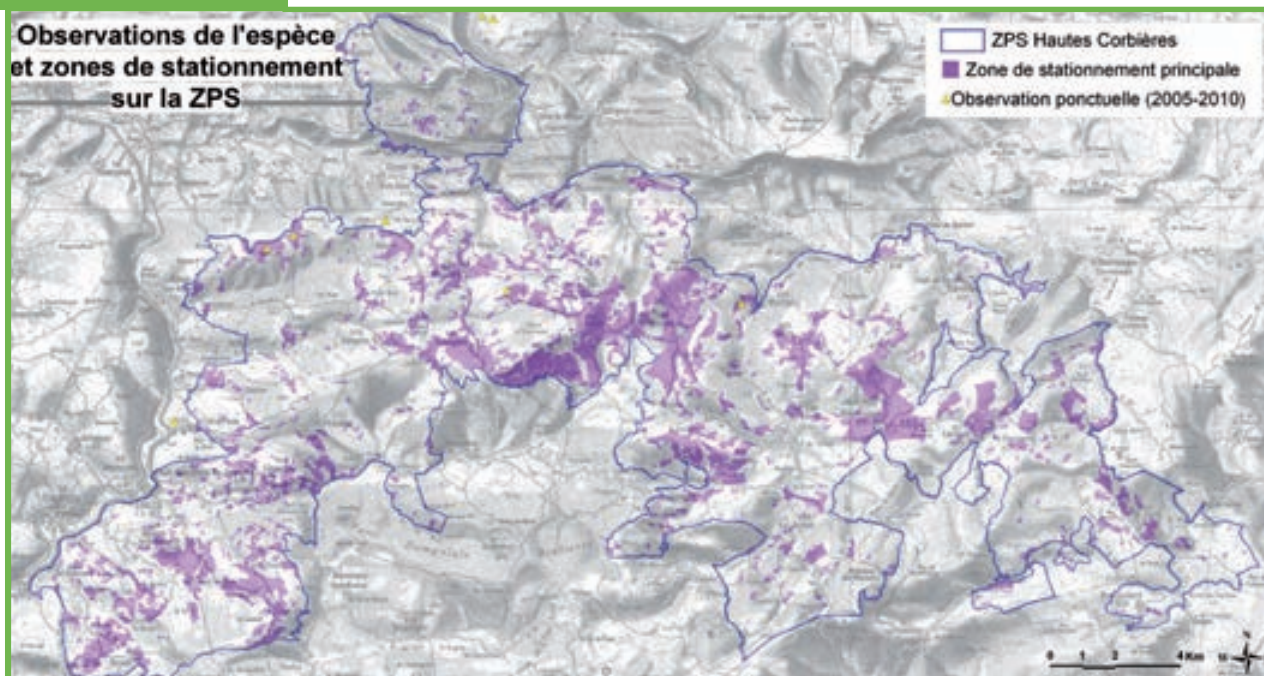
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre d'individus fréquentant le site	1	3

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Tous milieux ouverts sur lesquels l'élevage est présent, mais aussi toutes zones forestières suffisamment ouvertes lui permettant de se poser.

Observations de l'espèce et zones de stationnement sur la ZPS



La présence du Vautour moine reste encore relativement rare au sein de la ZPS « Hauts Corbières ». Cependant, cette fréquentation connaît une nette augmentation depuis 2009, suite au lancement d'un programme de réintroduction en Catalogne espagnole. La ZPS « Hauts Corbières » se situant à mi-chemin entre la colonie naissante de Catalogne espagnole et celle bien établie des Cévennes, la fréquentation sur la ZPS devrait immanquablement connaître un accroissement lié à l'échange d'oiseaux entre ces deux sites.

Sur la ZPS « Hauts Corbières », de nombreux secteurs répondent totalement aux besoins biologiques de l'espèce, une installation de couples nicheurs dans les années à venir n'est pas du tout à exclure.

ÉVOLUTION

Non nicheuse. La fréquentation, encore rare mais croissante, est liée aux réintroductions récentes effectuées dans les Cévennes et plus récemment en Catalogne espagnole et dans le sud des Alpes.

HABITAT

Les nombreux troupeaux et zones potentielles de nidification présents sur ce territoire répondent idéalement aux besoins de l'espèce. Il conviendrait cependant d'assurer une meilleure disponibilité alimentaire par la création de « placettes éleveurs » permettant un plus grand accès aux mortalités.

L'état de conservation du Vautour moine est actuellement qualifié de « favorable » sur la ZPS.

MENACES

- Électrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension.
- Empoisonnement lié à la consommation d'appâts pour lutter contre les renards ou chiens errants (pratique illégale)

RESPONSABILITÉ

Dans la situation actuelle, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est modérée :
Note = 6/14.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter la gestion sylvicole entre mars et août autour d'éventuels futurs sites de nidification identifiés
- Neutraliser les pylônes et tronçons de lignes électriques moyenne tension potentiellement dangereux.
- Améliorer la disponibilité alimentaire en développant l'équarrissage naturel dans le respect de la réglementation

À l'avenir, surveillance et suivi des oiseaux en phase d'installation.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BAGNOLI C., 2006.- La réintroduction pionnière des vautours en France. *Les Actes du BRG* : 299-302.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000.- *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- SARRAZIN F., LEGENDRE S., 2000.- Demographic Approach to Releasing Adults versus Young in Reintroductions. *Conservation Biology*, 14 (2) : 488-500.
- TERRASSE M., 1989.- Le Vautour moine (*Aegypius monachus* L.) appartient encore à la faune française. *Alauda*, 57 (3) : 231-232.
- TERRASSE M., SARRAZIN F., CHOISY J.P., CLEMENTE C., HENRIQUET S., LECUYER P., PINNA J.L., TESSIER C., 2004.- A success story: the reintroduction of Eurasian Griffon Gyps fulvus and Black Vultures Aegypius monachus to France. In "Vith World Conference on Birds of Prey and Owls. Raptors Worldwide" (R.D. Chancellor & B.U. Meyburg ed.), WWGPP/ MME, Budapest, Hungary. 18-23 May 2003. pp. 127-145.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : En danger

Statut français : Vulnérable

Liste rouge France : En danger

Liste rouge LR : En danger

Description de l'espèce

Vautour de petite taille, le Percnoptère adulte se reconnaît au contraste entre le corps et le dos de l'aile blancs et les rémiges noires. Sa tête nue jaune orangé est prolongée par un long bec crochu jaune à pointe noire. Le jeune de l'année est entièrement brun foncé et acquiert son plumage adulte progressivement en 5 / 6 ans.

En vol, se reconnaît à sa tête fine, ses ailes relativement larges et fortement digitées et à sa queue cunéiforme.



© Artep

Répartition en Europe



Visiteur d'été

Écologie

- Habitat : vastes étendues ouvertes : paysages steppiques, les pâtures, les prairies pour son alimentation. Falaises peu fréquentées pour sa reproduction.
- Alimentation : principalement charognard, il peut aussi compléter son alimentation de petites proies (reptiles, amphibiens, poissons, insectes).
- Reproduction : les parades du couple ont lieu dès le retour d'hivernage au mois de mars. La ponte a lieu dans la seconde quinzaine d'avril. La fin des soins aux jeunes par les adultes intervient peu avant le début de la migration (fin août début septembre).
- Migration : migrateur, le Vautour percnoptère arrive sous nos latitudes de fin février à avril. Son départ vers les quartiers d'hivernage au sud du Sahara a lieu de fin août à septembre.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	1 600	1 900	-
Effectif français	81	81	4-5%
Effectif régional	9	11	11-14%
Effectif départemental	3	4	33-36%

* Russie et Turquie non comprises.

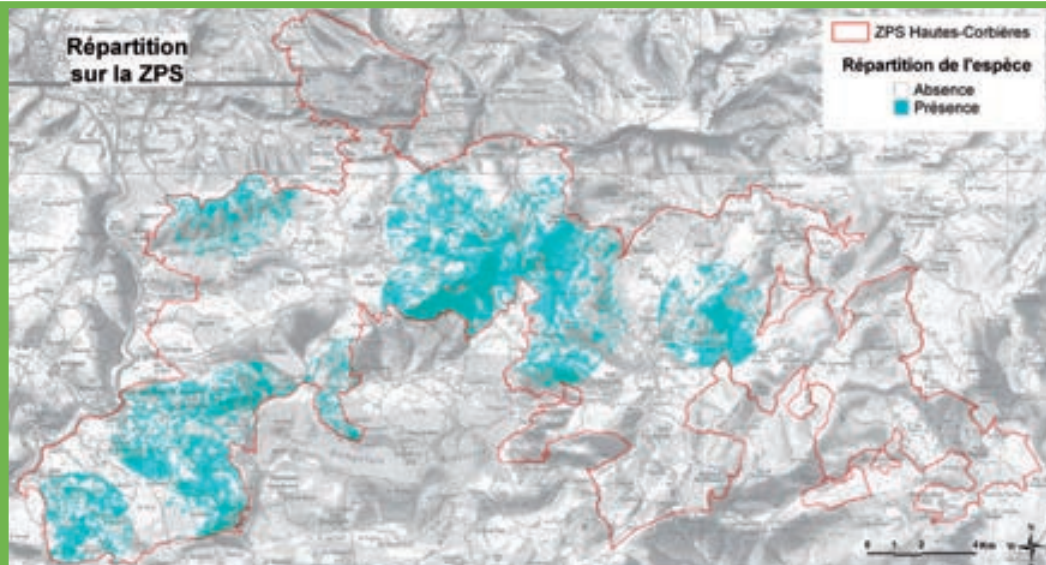
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce occupe actuellement deux aires géographiques distinctes : la partie occidentale de la chaîne pyrénéenne (4/5 de la population française) et la région méditerranéenne (de l'Hérault aux Alpes de Haute Provence).

En LR, le Vautour percnoptère est localisé à quelques massifs et plateaux où subsiste une activité pastorale pouvant satisfaire ses exigences trophiques.

La population française montre des dynamiques démographiques contrastées entre la partie pyrénéenne stable ou en augmentation lente et la partie provençale en déclin depuis 30 ans.

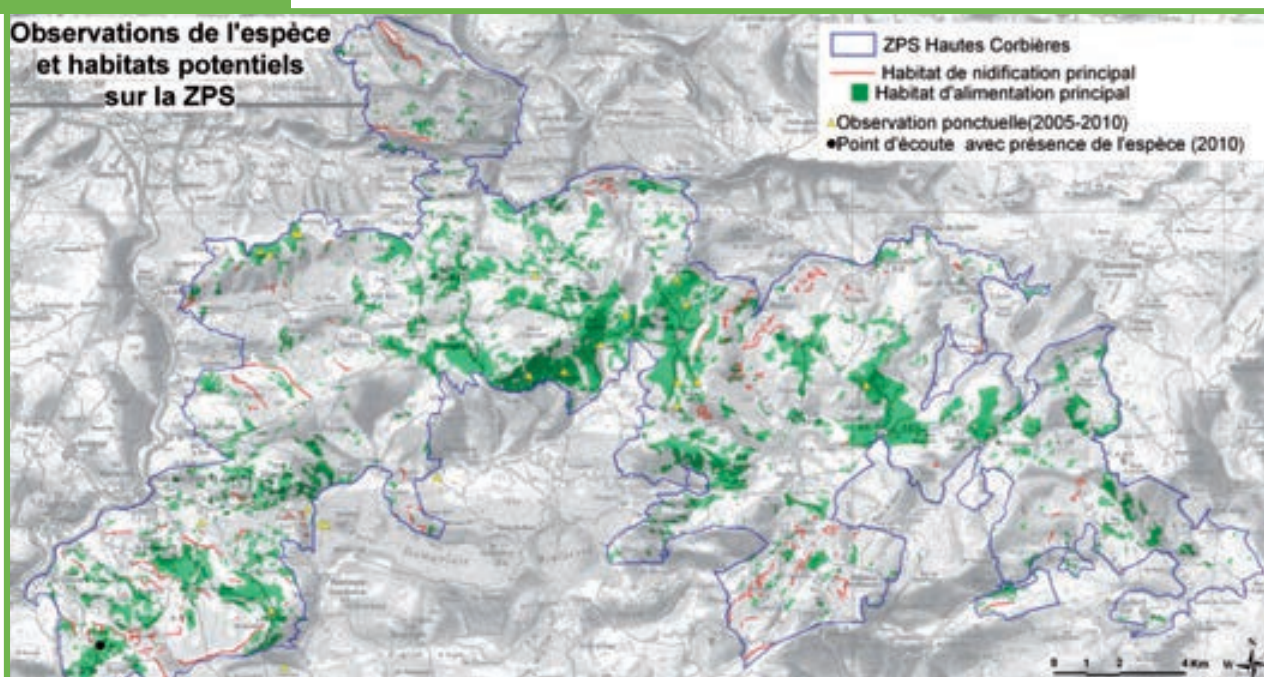


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre d'individus fréquentant le site	2	5

PRINCIPAUX HABITATS
EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Prairies et parcours pâturés, prairies naturelles et artificielles au moment de la fauche des foin (recherche de proies tuées par les machines).



L'espèce n'est pas nicheuse sur la ZPS « Hautes Corbières » mais 1 couple nicheur présent juste à proximité fréquente ce territoire avec assiduité. Le site est par ailleurs régulièrement prospecté par des oiseaux au cours de haltes migratoires ainsi que de façon ponctuelle ou plus prolongée par des individus erratiques. Les zones d'élevage ont bien sûr la préférence de cette espèce, plus particulièrement celles où le cheptel ovien est important (Bouisse, Missègre, Valmigère). La présence sur ces secteurs de plusieurs placettes « éleveur » (charniers pour rapaces nécrophage) renforce encore un peu plus leur attractivité pour cette espèce essentiellement charognarde.

ÉVOLUTION

Non nicheuse. En 2007, une tentative d'installation d'un couple a été constatée mais la mort d'un des partenaires suite à une collision avec un véhicule n'a pas permis quelle se concrétise.

HABITAT

La présence importante de cheptel domestique et de site de nidification font de cette zone une des plus favorable pour l'espèce sur le sud ouest audois. Cependant, plusieurs facteurs négatifs viennent ici comme ailleurs altérer cette situation : réduction de la disponibilité alimentaire de l'espèce liée à l'utilisation de certains produits vermifuges, mortalités liées à des pratiques humaines délictueuses ou non.

Dans ce contexte, l'état de conservation du Vautour percnoptère sur la ZPS ne peut être qualifié que de « relativement favorable ».

MENACES

- Intoxication liée à l'utilisation de produits sanitaires et phytosanitaires.
- Dérangements humains aux alentours du site de reproduction.
- Raréfaction de la disponibilité alimentaire lors des printemps froids et pluvieux.
- Empoisonnement lié à l'utilisation d'appâts pour lutter contre les renards ou chiens errants (pratique illégale).
- Percussion par automobiles.

RESPONSABILITÉ

La ZPS « Hautes Corbières » n'accueille actuellement aucun couple nicheur : malgré tout, elle représente un intérêt certain pour l'espèce sur l'est de la chaîne des Pyrénées. Ceci se traduit par l'exploitation des zones d'alimentation favorables par le couple situé à proximité sur le massif de Bugarach et l'accueil plus ou moins ponctuel de plusieurs oiseaux erratiques. La situation géographique de cette zone et la probabilité importante de voir un jour un couple s'y installer sont des éléments majeurs pour la reconnexion à terme de la population pyrénéenne avec celle du Sud Est de la France.

Dans ce contexte, la responsabilité de la ZPS « Hautes Corbières » pour cette espèce est donc forte : **Note = 8/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Développer des pratiques et modes d'utilisation des produits sanitaires et phytosanitaires agricoles évitant les possibles intoxications ou réduisant leurs impacts sur la disponibilité alimentaire.
- Neutraliser les infrastructures électriques moyenne tension présentant un danger.
- Créer des placettes de nourrissage afin d'améliorer la disponibilité alimentaire.
- Prise en compte de la présence de l'espèce et plus particulièrement les sites de nidification lors de tout projet de création ou de modification d'aménagements.

- Étudier l'impact de l'utilisation des vermifuges sur les troupeaux, tant sur d'éventuels impacts directs que sur une possible diminution de la ressource alimentaire (insectes coprophages).
- Prospecter à chaque début de saison les sites propices à l'espèce.
- Assurer le suivi des couples nicheurs.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2008. *Neophron percnopterus*. In: IUCN 2009. *IUCN Red List of Threatened Species. Version 2009.2*. <www.iucnredlist.org>.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- LPO Grands Causses, 2004.- *Suivi et conservation des populations de vautours fauves, moines et percnoptères dans la région des Grands Causses en 2004*. Rapport LPO. 19 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.